Benmebkhout Mohamed Mokhtar Benmebkhout@outlook.fr

CROISADE

SOUS

CAPE?

Août 2003



Pas un jour n'est passé où je n'ai pensé à toi
A la nuit des temps tu étais sûrement avec moi
Les barbares ont décidé de devenir tes rois
En faussant l'histoire et créant aussi l'effroi
Si le monde connaissait leur doctrine sans foi
Trahie par lui, lui qui parle du respect des lois
Impure, dorénavant ils voudront que tu sois
Nenni, certes tu ne l'accepteras pas, toi
Et libérée tu seras, si assez tu y crois.

« Chaque fois que des paroles sont attribuées à une personne en qui les gens ont confiance, ils les acceptent, même si elles sont contraires à la vérité. Si ces paroles sont prêtées à quelqu'un dont ils pensent du mal, ils les refusent, même si elles correspondent à la vérité. Toujours ils connaissent la vérité par référence aux hommes, jamais par référence à la vérité. Voilà le point suprême de l'ignorance et du préjudice que l'on se fait à soi-même. »

Emir Abdelkader (1808-1883)

PREFACE

Excédé par une agression quasi quotidienne dirigée contre l'Islam et les Musulmans, je me suis permis par la rédaction de cet opuscule de vouloir déceler les raisons de antipathie déclarée contre cette ma communauté. d'identifier les reproches, y apporter une réponse adéquate dont le but espéré est de faire comprendre aux Occidentaux le point de vue arabe rapporté par un Arabe, de clarifier à certains de mes coreligionnaires un pan de l'histoire nécessitant un dépoussiérage et à rappeler les atrocités commises par l'Occident aisément oublieux. Le rappel de certaines vérités enfouies ou volontairement passées sous silence concernant les crimes perpétrés pendant plus de vingt siècles sur la communauté juive « ashkénaze » d'Europe n'a pour but que de démontrer que l'autre communauté «Sépharade» du Maghreb et du Moyen-Orient a pu s'épanouir sereinement de la même façon que les Musulmans. Cette évocation ne doit pas être interprétée comme une action sectaire dans le but de diaboliser le Juif ou de jeter l'opprobre sur le Chrétien d'aujourd'hui mais doit servir plutôt à replacer les circonstances dans le décor temporel et à dévoiler les causes qui peuvent expliquer ce déchaînement médiatique contre l'Islam et les Musulmans.

Mon approche n'est certes pas celle d'un historien, car je n'en ai pas le titre; cependant, les résultats relatifs aux recherches entreprises m'ont énormément surpris. Les informations récoltées ont été ordonnées de façon intelligible, éliminant toute phraséologie tortueuse et déroutante. Encore une fois, cet écrit ne doit surtout pas se répertorier comme une doctrine antisémite mais plutôt comme un désir de vérité dans le but de confondre des politiques malsaines, menant le monde à sa perte par une confrontation intercommunautaire non désirée et non souhaitable.

La mission ne fut pas aisée car la route est semée d'attitudes partiales et d'idées fausses très enracinées en Occident, de manipulations partisanes et de clichés fraîchement introduits dans la mémoire de l'Occidental. Il s'agira donc de poser les jalons d'une prospection destinée à faire jaillir la vérité ou de la rendre moins complexe. Je souhaite que le lecteur ait pour souci de déceler toute assertion qui lui semblerait douteuse, de la vérifier et de la dénoncer si inexacte tout en développant une attention soutenue pour éviter de tomber dans les pièges des stéréotypes.

Walter Lippman en 1922 écrira : «On nous a parlé du monde avant de nous le laisser voir. Nous imaginons avant d'expérimenter. Et ces préconceptions commandent le processus de la perception. ». Une enquête réalisée aux Etats-Unis consistait à présenter l'image d'un Noir et d'un Blanc tenant à la main un rasoir à un certain nombre d'individus. Quand ils eurent à décrire l'image perçue, les Blancs finirent par dire que c'était le Noir qui portait un rasoir conformément au stéréotype courant qui fait du Noir américain un être violent et agressif.

Ainsi l'image des Musulmans a été ternie depuis le début du siècle précédent par des révisionnistes juifs et des politiciens occidentaux influents, corruptibles, qui ont présenté les croisades comme un moyen de libération des lieux saints judéo-chrétiens de l'emprise du monde musulman toujours en vigueur et que, par la création de l'Etat hébreu, le but serait atteint tout en omettant de dire au monde que les Arabes chrétiens ont été aussi spoliés de leurs droits sans oublier que l'Occident avait trouvé là, après la Deuxième Guerre mondiale, le meilleur moyen de se débarrasser des Juifs en leur offrant une terre d'asile appartenant à d'autres. Il faut se rappeler que lors du XI^e congrès sioniste de 1903, l'Angleterre avait proposé aux congressistes l'Ouganda comme foyer national au peuple juif.

Avant l'idée même de création d'un état judaïque, les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs vivaient en quasi parfaite entente sur cette terre pendant plus d'un millénaire où les droits des minorités furent respectés. La colonisation sciemment détruira cet équilibre et favorisera le sectarisme entre ces peuples sous le précepte colonial d'usage : « Diviser pour mieux régner ».

INTRODUCTION

L'historiographie de l'humanité a révélé que toutes les civilisations ont eu successivement leur lot de gloire et leur lot d'opprobre. Cette dernière phase, souvent de courte durée, peut être occasionnée par des personnes mal conseillées, mal renseignées, ignorantes ou malintentionnées. La fin de cette période s'apparente généralement à une volonté populaire manifeste ou à un conflit anémiant le pouvoir en place.

Toute décision prise, qu'elle soit politique ou autre, bonne ou mauvaise, introduit incontestablement une variation dans le mouvement de métamorphose des idées qui définiront par la suite la conduite des hommes. Ce changement généralement doctrinal dicté par une caste dirigeante est repris par les foules manipulées dans la majorité des cas. L'humanité se rappellera de beaucoup de tragédies causées par la jalousie, l'ignorance, la cupidité, le racisme, la malveillance et l'arrogance. Telle fut l'Inquisition et les fanatismes religieux, la traite des Noirs, les croisades, l'asservissement et l'extermination des peuples colonisés.

L'histoire des peuples arabes se confond avec celle du monde musulman. Elle est souvent lue par beaucoup d'Occidentaux avec partialité et sous des angles d'analyse très singuliers faits par des soi-disant spécialistes du monde arabe. On vantera les Musulmans quand il s'agira d'œuvres architecturales ou scientifiques et on évoquera l'Andalousie, Avicenne et Averroès. On se souviendra du Taj Mahal quand on évoquera l'amour. On les accablera sans preuves quand il s'agira de tolérance et de civilité. On leur reprochera leur inflexibilité religieuse et leur non-dilution dans la société occidentale et on les considèrera comme des fanatiques, quand cela concernera leur fermeté dans le respect des causes justes.

Le monde arabe, considéré à tort comme opulent, occupe un territoire quasi désertique ayant une très faible pluviométrie annuelle avec une agriculture rudimentaire loin de satisfaire ses besoins. Le constat est amer, le monde musulman déstructuré, victime d'une déculturation, est pauvre et sa dépendance vis-à-vis des anciennes puissances colonisatrices reste encore d'actualité. Dans la majorité de ces pays, les ressources pétrolières appartiennent à des consortiums internationaux et ne profitent pratiquement guère à leurs populations.

A la fin de la Première Guerre mondiale et après le démembrement de l'Empire ottoman, l'immixtion de l'Europe coloniale et des Etats-Unis a pesé négativement par l'occupation sur l'histoire politique du monde oriental en créant des micro-états démographiquement faibles, aux sous-sols très riches, et après la proclamation des indépendances, en promouvant des régimes fantoches dénués de toute légitimité populaire dont la mission essentielle servira à préserver les intérêts de ces puissances protectrices, notamment les gisements pétrolifères. Les chefs arabes éprouveront le besoin de développer leur armée et leur police, confortant par la peur et la répression ainsi leur pouvoir et empêchant l'émergence d'idées émancipatrices.

Certains d'entre eux sont conscients de la fragilité de leur pays car les différentes blessures infligées au monde musulman par l'Occident se sont révélées dévastatrices.

Après la création inique de l'Etat israélien en 1948, le nationalisme arabe dicta lui aussi la nécessité de renforcer le potentiel militaire des forces armées arabes, afin de faire disparaître cette injustice tout en repoussant en même temps aux calendes grecques toute aspiration démocratique. Cette course à l'armement fera le bonheur des blocs américanosoviétiques qui s'enrichiront au détriment du progrès scientifique et économique de la nation arabe.

Cette carence démocratique dans cette région du monde répondra aux attentes des gouvernements occidentaux. Elle est la garantie de la pérennité de leur domination. Les peuples pensent tout haut mais les gouvernants tout bas, car la diplomatie, telle qu'elle se pratique aujourd'hui, s'identifie à de la fourberie et ne peut s'accorder avec les grands principes et les valeurs positives de l'humanité que sont la bienséance, l'honnêteté, le pacifisme, la commisération et l'entraide entre nations. Ce matérialisme cupide dénué de toute aspiration noble se marie très mal avec la défense des droits de l'homme quel qu'il soit.

L'état de détresse dans ces contrées a engendré beaucoup de problèmes et de maux sociaux générateurs de mouvements de révolte et de révolutions violentes, sanglantes, voire naïves. Des hommes à la perspicacité néfaste ou eux-mêmes incultes instruisent et dirigent des personnes ignorantes qui perpétuent des atrocités aujourd'hui identifiées comme le fruit d'un fanatisme religieux qui essaie de porter atteinte à l'Islam. Les instigateurs sont nombreux et peuvent ne pas appartenir uniquement au monde musulman. Les Américains ont eu recours à ce stratagème en encourageant un certain Ben Laden à chasser les Soviétiques d'Afghanistan. Madeleine Al Bright a affirmé que le pouvoir Taliban sur l'Afghanistan était une très bonne chose, bien que décrié par le monde entier. Les USA le feront tomber après la chute des tours du World Trade Center. Curieusement, les Américains font la guerre aujourd'hui à des entités créées par eux.

Ce revirement dans l'appréciation des régimes ne dépend donc que du volume du bien-être que peuvent se procurer les puissants. Ainsi, cette bénédiction intéressée du pouvoir en place est entièrement économique et le sort malheureux des peuples n'est brandi qu'une fois le divorce prononcé d'avec le pouvoir vassal ou que les objectifs espérés soient contrecarrés. L'opinion occidentale est souvent trompée par ses gouvernants et par une presse subalterne dont l'unique but est de cacher l'objectif véritable par des considérations présentées comme strictement humanitaires ou préventives concernant la sécurité nationale. Les hommes politiques et les médias prépareront longtemps à l'avance un terrain favorable à leur intervention militaire en diffusant des informations difficilement vérifiables au commun mortels et dans la plupart des cas jamais corroborées à la fin des conflits. Les séquelles sont abominables quand la lumière se fait. Le désir de vengeance de gens blessés dans leur chair ne sera que plus fort et ne distinguera ni les personnalités officielles ni les simples citovens de la nation agressive ou

complice, car les uns ont falsifié les faits et les autres se sont laissés tromper.

Les termes « modernité » et « Islam » déclenchent un faux débat, car il ne peut y avoir d'entente tant que les injustices ne se résorbent pas. L'Occident fait son possible pour que des solutions ne soient pas apportées à l'injuste dossier palestinien qui envenime toute relation entre les différentes communautés des cultes monothéiques. L'Occident veut un Islam moderne qui ne doit pas intégrer la Palestine dans ses équations, et le monde musulman veut la modernité sans oublier l'inique théorème du Moyen-Orient. Un déni de justice qui dure depuis plus de cinquante ans dont l'exemple le plus frappant est celui de ce peuple spolié de sa terre et de ses droits que l'on présente comme une nation terroriste et où même les enfants de l'Intifada méritent la mort qui leur est donnée. Ce peuple, auquel on refuse de se référer à l'histoire, pourtant récente de la colonisation anglaise, et à ses méfaits, malgré toutes les résolutions des Nations unies, jamais respectées par Israël avec le silence complice des gouvernements occidentaux, ne peut se rassembler et avoir une vie décente sur son propre sol.

Ce fut aussi la tragédie du peuple algérien qui a souffert pendant plus de 132 ans d'une occupation inqualifiable et qui souffre encore depuis plus d'une décennie d'une guerre qui ne dit pas son nom dont la genèse est multidimensionnelle. Les égorgeurs et les éventreurs ne sont pas uniquement des Algériens. Plus de cent mille victimes ont été tuées dans des conditions effroyables et la liste continue à s'allonger. Révoltée contre ses gouvernants en 1988, une Algérie nouvelle est née dans la douleur malgré l'opposition non déclarée des gouvernants arabes et les manigances de certains états occidentaux apeurés par l'idée de voir naître une démocratie dans un état musulman dont le contagieux exemple menacerait à terme leur domination et leur patrimoine pétrolier ainsi que celle de leurs protecteurs.

Les Algériens connaîtront l'horreur juste après l'avènement de la démocratie. Etrangement, cela coïncidera aussi avec le marathon engagé par leur président Chadli, privilégiant un règlement pacifique dans le conflit Irako-koweitien sans intervention des puissances occidentales, car le monde musulman ne se trompait pas sur les visées américaines qu'il assimile d'abord à une nouvelle forme de croisade pour asseoir durablement l'Etat d'Israël, puis à une nouvelle forme de colonisation qui s'apparenterait à placer à la tête de ces pays moyen-orientaux des gouvernements vassaux. Cet interventionnisme ne sera jamais assimilé à une opération humanitaire par les nations victimes.

Depuis le 11 septembre 2001, des propos malveillants et des jugements de valeur négatifs agressent les oreilles musulmanes. En Occident, on considère que l'Islam est une religion rétrograde, incapable de s'agglomérer avec la modernité. De nouveaux concepts sont inventés pour désigner cet « anti-modernisme » comme « le mal ». « l'assimilation ». « l'axe « choc du mal » et civilisations ». De même est dépoussiéré le « croisade », utilisé par le Président américain dans sa lutte contre El Oaïda.

Accusant de barbarie et d'insensibilité les Arabes, ce doigt accusateur, sans pour cela se démasquer, est pourtant l'instrument d'une stratégie experte au service d'Israël et de ses amis.

Comment peut-on aujourd'hui causer les souffrances du peuple palestinien et accuser des institutions ou des firmes européennes actuelles d'être responsables des malheurs de la communauté juive pendant la Deuxième Guerre mondiale?

Il est aberrant aujourd'hui de voir des procès contre des pays et même des entreprises pour leur rôle durant la Deuxième Guerre mondiale dans le malheur du peuple juif et les voir condamnés à s'acquitter de sommes astronomiques pour des faits vieux de plus de cinquante ans alors que le peuple palestinien ne peut même pas arrêter la main du bourreau qui le flagelle et l'assassine, ou trouver une main secourable qui assurerait sa défense et l'aiderait à recouvrer ses droits. Un crime vieux de cinquante ans est puni alors qu'un crime qui se commet présentement n'est même pas condamnable. Le veto quasi permanent des USA au Conseil de sécurité est l'illustration parfaite de cette ignominie au profit d'Israël.

La perception de l'Occident vis-à-vis de cette injustice imposée au peuple palestinien, que l'on veut rendre

apatride, a énormément changé parce qu'influencée par une puissante médiatisation partisane en faveur de l'Etat hébreu qui a su utiliser l'atrocité des attentats perpétrés par des personnes désespérées, révoltées tout en rappelant aux Occidentaux oublieux les souffrances de la diaspora juive et l'holocauste et en légitimant la répression de l'armée juive sur la population civile palestinienne. Depuis la seconde Intifada, plus de trois mille Palestiniens et six cents Israéliens ont trouvé la mort. La manipulation médiatique a ignoré sciemment les douleurs palestiniennes et superbement amplifié les deuils israéliens. Cette campagne médiatique servile ne peut pas être exécutée par des journalistes innocents mais par des partisans, des corrompus ou des faibles d'esprit menacés de licenciement. L'intelligentsia a peur du lobby juif. Le journaliste israélien Shamir Israël le confirme: « La plupart des intellectuels accepteraient plus accusés de pédophilie facilement de se voir d'antisémitisme. »

Le rôle des journalistes ne peut se prêter à la corruption de la vérité car la finalité n'est pas seulement de dénigrer l'ennemi mais de tromper aussi l'ami, c'est-à-dire l'opinion de sa propre nation, et nul ne peut dire où s'arrêtera le mensonge.

L'exemple le plus concret de cette déviation a été l'attitude de la presse internationale pendant la première guerre du Golfe, trompée ou complice dans la promotion du mythe « Guerre propre », en réalité meurtrière pour les populations civiles car il y eut plus de cent mille morts. L'assertion que l'Irak était la quatrième armée du monde

s'était révélée un canular. La presse a été ou s'est laissée manipuler de bout en bout par les officines de propagande des armées occidentales. Cette même presse, pendant la guerre d'occupation de l'Irak, cette fois pour soi-disant ne pas être trompée, se dit « embarquée ». Cette situation, loin d'être objective, rend le journaliste plus proche des soldats avec qui il partage le gîte et le logis et parfois le danger de mort et sa vision est troublée par le décès brutal d'un nouveau pote au point d'accuser la population civile de brutalité. Les Américains, lors de la prise de Bagdad, ont tué d'indésirables journalistes et ont mis au pas d'autres (des Occidentaux pour la plupart). Plusieurs perdront leur job ou seront arrêtés et accusés de complicité avec El Qaïda comme le journaliste de la chaîne gatarie « El Djazira », Teissir Alouni. Les exactions ne seront pas filmées et montrées. En fin de compte, l'information est toujours manipulée et perfide.

Aujourd'hui l'Irak est occupé par les Américains désavoués par l'ensemble de l'opinion mondiale qui se rend compte de la dangerosité de la situation créée. L'ONU est mourante et avec elle tous les accords conclus ainsi que l'espoir de voir naître un monde meilleur où le faible n'aurait plus à être protégé et le puissant ne pourrait plus exercer son hégémonie.

Dans ce conflit, dès les premiers jours, certes, certains pays ont adopté une courageuse attitude saluée par l'ensemble de la population mondiale. Mais le pragmatisme économique après le déclenchement de la guerre a contraint certains de ces pays à se repositionner derrière les EtatsUnis, fustigeant le pouvoir dictatorial de Saddam Hossein en espérant sa chute rapide tout en oubliant l'illégitimité de l'agression d'un état souverain. Les valeurs humaines ne doivent en aucun cas se monnayer et les principes légaux devront être toujours défendus.

Le droit international doit prévoir maintenant une place pour le droit d'ingérence désormais non condamné.

Le droit d'ingérence sera-t-il appliqué sans hypocrisie et sans exception dans tous les pays du monde où règnerait une injustice ? La faim pourrait-elle être assimilée à une injustice ? L'hypothétique communauté internationale se chargera-t-elle d'appliquer cette punition? Quels doivent être les critères pour l'application de ce nouveau concept ? Comment sera-t-il appliqué contre les états détenteurs d'armes de destruction massive ?

Le droit d'ingérence ne pourra jamais être appliqué par la communauté internationale, mais sera seulement l'arme de la puissance de l'état fort au service de son propre intérêt. Hormis les USA, toutes les autres nations sont conscientes de leur propre faiblesse et que l'avenir sera incertain si des mesures réelles contrecarrant cette hégémonie ne sont pas prises.

La puissance américaine menace un autre état arabe et lui intime l'ordre de ne pas héberger les combattants palestiniens sur son sol. Les Palestiniens, les Syriens et les Libanais luttent pour la libération de leurs territoires occupés et sont obligés de se soutenir mutuellement tant que

durera cette spoliation. On ne peut pas interdire à un peuple agressé de ne pas se défendre contre un agresseur.

La calomnie dirigée contre la Syrie et par conséquent contre le monde musulman est intimement liée au conflit israélo-arabe, qui sert de paravent à la volonté de maintenir un foyer de tension et d'instabilité nécessitant une intervention militaire « réparatrice » de temps à autre et visant aussi à isoler les Palestiniens pour les rendre plus malléables à l'adoption des desseins israéliens et finalement à faire agréer l'inacceptable, c'est-à-dire l'abandon pur et simple de certaines revendications telles que l'intégrité des territoires occupés en 1967 et le non-retour des réfugiés palestiniens.

L'occasion de régler définitivement cette iniquité après la punition infligée à l'Irak pour « non-respect » de la résolution de l'ONU est offerte aujourd'hui, mais elle ne suscite pas l'engouement des puissances occidentales et l'adhésion des Américains. L'embourbement de l'US Army en Irak aujourd'hui présage, à plus ou moins long terme, un repositionnement plus favorable de la politique américaine envers le monde musulman après la déchéance de Bush et de Blair aux prochains rendez-vous électoraux. Les armes nucléaires de l'Irak n'ont pas été encore trouvées. La puissance d'Israël face au monde musulman n'existe que grâce au bouclier américain. Le soutien du gouvernement des Etats-Unis pouvant être éphémère, le peuple israélien ne doit surtout pas oublier que les Arabes, aujourd'hui en situation de faiblesse comme jamais auparavant, tendent leurs mains vers la paix et reconnaissent l'Etat d'Israël.

Repousser cette proposition signifierait l'échec de toute autre tentative future de réconciliation et s'interpréterait comme un vœu de prolongation du statu quo; alors, le monde musulman devra trouver une autre manière de se libérer de cette humiliation permanente, et la solution préconisée passera forcément par la disparition de l'Etat d'Israël. La feuille de route aux mains de Sharon ne présage rien de bon et se désintègrera par les délais très longs des négociations et par des actions volontaires de sabordage du processus, tels que la construction du mur et du tir de missiles aériens sur des civils. Prix Nobel de la paix aujourd'hui accusé de terrorisme par les Américains, Yasser Arafat risque de mourir de vieillesse ou de maladie et n'aura pas la chance de voir son pays libéré. Un nouvel épisode concernant l'Iran, accusé lui aussi de produire des armes nucléaires, est en train de se rédiger dans les officines israélo américaines. Dans cette histoire, le monde arabo-musulman, avant perdu la puissance non négligeable de l'Irak, s'interrogera sur la prochaine concession qui, en toute logique, concernera soit l'Iran soit la Syrie dans le but d'éliminer toute force pouvant constituer un danger à la pérennité de l'Etat d'Israël.

Par ces temps imprégnés de souffrance et de violence où le mensonge recouvre la vérité, il devient difficile de distinguer les intrigues créées de toutes pièces par des scribouillards et orateurs montrant du doigt le spectre du choc des civilisations et fustigeant le monde civilisé pour son inaction.

Cet état de fait durera tant que l'individu sera incapable de séparer le bon grain de l'ivraie sans qu'il ait à s'appuyer sur des écrits ou des prêches de personnes malintentionnées, en puisant dans l'histoire des peuples, notamment dans celle du monde arabe. La confirmation est mentionnée dans un Livre Saint: «L'homme n'est que mensonge», Bible, Ancien Testament, Psaumes, IV, 3; et « Vous les hommes, jusqu'à quand ces cœurs fermés, ce goût à rien, cette course au mensonge? », Bible, Ancien Testament, Psaumes, IV, 3.

Il existe énormément de raisons qui poussent l'homme à devenir vil par le mensonge, car il est toujours récompensé à brève échéance. Le fait de mentir ou de travestir la vérité ne peut être en aucun cas assimilé à une plaisanterie, mais doit être considéré plutôt comme une action criminelle lorsqu'il nuit aux relations intercommunautaires. La tromperie peut être très bien rémunérée pour les uns et machiavéliquement prolifique pour les instigateurs.

Dans cette quête d'exactitude, il est capital d'ouvrir les veux et le cœur en tenant compte des us et coutumes en terre d'Islam sans ignorer les parcours historiques semés d'embûches, de mirages dressés et de conflits passés ou encore existants. Pour la réussite de cet exercice, ne nous conformons pas à cette phrase d'Alain Emile Chartier : «L'erreur de Descartes est de meilleure qualité que la vérité d'un pédant.» Le pédant a raison et Descartes a superbement tort, telle doit être la conclusion pour l'amour de l'authenticité et de la sincérité, toutes deux nécessaires générer débat fructueux pour un ainsi qu'une reconnaissance réciproque entre les communautés.

Les vocables « choc des civilisations » et « croisade », brandis par des chefs d'état occidentaux prennent des dimensions dramatiques puisqu'ils trompent leurs citoyens et provoquent la montée de la haine et du racisme contre une autre communauté. Les buts sont multiples et les desseins inavoués. Il n'y a pas d'effet sans cause et pas de cause sans effet dans cette conjoncture récente imposée à la religion musulmane et à travers elle au monde arabe dont une partie est chrétienne.

Ainsi se profilent deux possibilités d'analyser cette agression en la mettant en corrélation, soit avec la religion soit avec le monde arabe. Selon la première hypothèse, le conflit serait d'essence idéologique et selon la seconde, il deviendrait un problème exclusivement politique.

1. L'IDEOLOGIE EN QUESTION

Qualifiée de religieuse après les évènements du 11 septembre 2001, cette confrontation ne peut revêtir l'aspect d'un combat où les protagonistes seraient le Coran d'un

côté et la Bible ou l'Evangile de l'autre. Cela ne mènerait à rien, car l'Islam donne aux Chrétiens et aux Juifs une place de choix. Ils sont mentionnés comme « Gens du Livre » dans le Coran. Il reconnaît comme siens, sans faire de distinction aucune, la religion hébraïque, la religion chrétienne ainsi que tous les Prophètes venus avant Mohamed (Que le Salut Soit Sur Lui). Le Coran cite nommément : Abraham 75 fois. Loth 27 fois, David 18 fois, Moïse 162 fois, Marie 35 fois, Jésus 33 fois et bien d'autres avant eux. La religion musulmane ne professe aucune agressivité envers les Chrétiens et les Juifs. Le monde musulman, de par son histoire, n'a pas opprimé les minorités religieuses. C'est en Andalousie musulmane que l'Age d'Or de la pensée juive s'est développé. Et c'est toujours là que les savants arabes enseignaient les sciences aux autres nations d'Europe pendant près de huit siècles.

Imprégné de cette richesse intellectuelle musulmane, se distinguera plus tard sur le continent africain un héros algérien nommé Abdelkader qui conduira l'insurrection contre l'occupation française de son pays. Grand chef militaire, longtemps il défiera la France et c'est lui qui concevra l'Etat algérien. Il se rendra pour sauver les tribus algériennes menacées d'extermination et sera incarcéré en France. Là-bas, il devient la coqueluche de l'aristocratie et de l'intelligentsia française, surprises par l'érudition de ce bédouin et par ses écrits, qui intercéderont auprès du souverain français en sa faveur pour un exil en Turquie puis en Syrie.

Durant son exil en Syrie, l'Emir Abdelkader sauva d'une mort certaine les Chrétiens de Damas en s'interposant avec ses guerriers maghrébins et en forcant par le sabre les émeutiers. Ce geste lui valut la reconnaissance et la gratitude des peuples d'Europe et d'Amérique. L'ensemble des souverains, présidents et dignitaires de tout rang lui rendirent hommage et lui firent de somptueux présents. Le gouvernement français lui décerna la Légion d'honneur. L'Etat de l'Iowa donna en 1848 son nom à une ville : El-Kader. Il n'existe pas dans l'histoire de l'humanité de personnalité passée ou présente ayant récolté autant de reconnaissance. Son contemporain le Maréchal français Soult disait : « Il n'y a présentement dans le monde que trois hommes auxquels on puisse accorder légitimement la qualification de grands, et tous trois appartiennent à l'Islamisme : ce sont Abdelkader, Mehemet Ali et Chamyl le tchétchène ».

Philosophe mystique et poète, le guerrier Abdelkader écrit en 1855 dans sa « Lettres aux Français » que beaucoup nomment aussi « Rappel à l'Intelligent, avis à l'indifférent » à propos des religions monothéistes et de l'abrogation des lois :

« Sur les fondements de la religion et sur ses principes, les différents Prophètes depuis Adam jusqu'au dernier messager Mohamed ne se contredisent en rien. Tous appellent la création (les gens) à proclamer l'unicité de Dieu, à le magnifier, à croire fermement que toute chose dans le monde est son œuvre, et que <u>Lui</u>, le <u>Très Haut</u>, est l'unique cause de l'existence de tout, ne dépendant <u>Lui-même</u> (qu'<u>IL</u>

soit glorifié!) d'aucune cause qui Le fasse exister. Tous les Prophètes professent également le respect de l'âme, de l'esprit, de la lignée et des biens acquis. Tous s'accordent sur ces quatre points, que toutes les lois religieuses s'entendent à défendre. Leur but commun est la glorification de Dieu et la sollicitude à l'égard des créatures de Dieu. Abroger l'un de ces quatre points est impossible, alors qu'on peut toujours abroger telle ou telle loi religieuse dictée par la conjoncture. Ceci à l'exclusion bien sûr des lois que l'esprit juge nécessaire - ainsi la reconnaissance de l'unité (unicité) de Dieu et les quatre points que nous venons de mentionner, que l'intelligence, en accord avec les lois religieuses, impose de sauvegarder. Ce qui diffère chez l'un ou l'autre des Prophètes, c'est uniquement la manière de les sauvegarder, les aménagements prévus pour assurer leur permanence. On peut juger de la sagesse de telle ou telle mesure d'abrogation et de son utilité en considérant dans quelle mesure la loi religieuse sert les intérêts des serviteurs de Dieu; ou en considérant aussi bien la bienveillance de Dieu à l'égard de ses créatures. Il est possible que ces intérêts, temporels, viennent à changer, et que ce changement puisse affecter la loi en question. Il en va de même pour les soins prescrits par un médecin. Un jour il ordonne de boire une potion spéciale, qu'il ne prescrira plus à un autre moment. De même l'intérêt au service duquel la loi religieuse devait être maintenue, dont il fallait prendre soin, a pu être remplacé par un intérêt nouveau, venu supplanter le premier : ce qui rend nécessaire, à un moment donné, l'abrogation de la loi qui se trouvait au service de l'intérêt premier. On peut aussi considérer que les lois religieuses, dépendant de la pure volonté de Dieu, ne sont pas au service d'un intérêt précis.

Dans ce dernier cas, l'affaire est simple, car le Très-Haut, Juge Absolu, fait ce qu'IL veut. IL peut établir une loi et en supprimer une autre sans avoir à se justifier par telle cause ou tel but déterminé.

Comme il ne saurait y avoir d'incompatibilité entre une décision rendue nécessaire par la disparition de la même réalité à un autre moment, de même il n'v a pas incompatibilité foncière entre la permission de faire quelque chose à tel moment et l'interdiction de la faire à tel autre. Comme la durée de toute réalité, ainsi que l'heure où elle sera effacée, est fixée par la sagesse de Dieu, même si nous ignorons quand, de même la durée de toute loi et l'heure de son abrogation sont fixées par la même sagesse, même si les hommes qui vivent leur religion avant cet instant ignorent ce qui va en advenir. Les lois religieuses dictées par les Prophètes varient au gré des considérations juridiques qui les ont inspirées, car les intérêts des hommes changent au cours des siècles, tout jugement n'étant jamais juste qu'en fonction des intérêts des gens de l'époque où il a été promulgué, c'est-à-dire compte tenu des vrais besoins de l'homme, unique destinataire du message prophétique. L'abrogation vise les jugements, non le message du Prophète, qui a pu prendre la forme de telle loi religieuse qu'il lui a plu d'édicter. La prophétie est une qualité; elle ne saurait être retirée à qui la possède.....».

Et plus loin l'émir Abdelkader ajoute :

« La religion est unique. Et ce, par l'accord des Prophètes. Car ils n'ont été d'un avis différent que sur certaines règles de détail. Ils ressemblent en fait à des hommes qui auraient un même père, chacun une mère différente. Les accuser tous de mensonge ou accuser de mensonge l'un et croire l'autre revient au même : c'est enfreindre avec légèreté la règle essentielle du devoir religieux. Si les Musulmans et les Chrétiens avaient voulu me prêter leur attention, j'aurais fait cesser leurs querelles : ils seraient devenus, extérieurement et intérieurement, des frères. Mais ils n'ont pas fait attention à mes paroles : la sagesse de <u>Dieu</u> a décidé qu'ils ne seraient pas réunis en une même foi. Ne fera cesser leurs divergences que le Messie lorsqu'il reviendra....».

Cette analyse d'Abdelkader est confortée par le Coran (sourate Al Imran, verset 171) :

« Ô Gens du Livre (chrétiens), n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites de <u>Dieu</u> que la vérité. Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un Messager de <u>Dieu</u>, Sa parole qu'<u>IL</u> envoya à Marie, et un souffle (de vie) venant de <u>Lui</u>. Croyez donc en <u>Dieu</u> et en ses Messagers et ne dites pas «Trois » (le Père, le fils et le saint Esprit), cessez! Ce sera meilleur pour vous. <u>IL</u> est trop glorieux pour avoir un enfant. C'est à <u>Lui</u> qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre et <u>Dieu</u> suffit comme Protecteur »; et par la sourate Al-Imran, verset 45: «Rappelle-toi quand les Anges dirent: « Ô Marie, voilà que <u>Dieu</u> t'annonce une parole de Sa part: Son nom sera 'Al Massih' (Le Messie), 'Issa' (Jésus) fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà et l'un des rapprochés de <u>Dieu</u> ».

Par ces révélations, le principe de la trinité apparaît comme le grief principal fait à la religion chrétienne. Toutes les autres différences ne sont que détails, car <u>Dieu</u> nous dit par la Sourate Al-Maida, verset 48 :

« Et sur toi (Mohamed) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce que <u>Dieu</u> a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous <u>Nous</u> avons assigné une législation et un plan à suivre. Si <u>Dieu</u> avait voulu, certes <u>IL</u> aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais <u>IL</u> veut vous éprouver en ce qu'IL vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers <u>Dieu</u> qu'est votre retour à tous; alors <u>IL</u> vous informera de ce en quoi vous divergiez ».

Dieu a créé la diversité des races et des religions dans un but que Lui seul connaît. Destinataires du dernier message divin, les Musulmans ne peuvent absolument adopter aucune autre religion excepté la leur. Mais Dieu, s'adressant à l'humanité, nous commande d'œuvrer dans le droit chemin conformément aux croyances monothéistes dans le strict respect mutuel.

Cette recommandation est encore confortée par la sourate Al-Houjourat, verset 13 :

« Ô hommes! <u>Nous</u> vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et <u>Nous</u> avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous inter-connaissiez. Le plus noble d'entre

vous est le plus pieux. <u>Dieu</u> est certes Omniscient et Grand Connaisseur»; et par la Sourate Houd, verset 118 : « Et si ton Seigneur avait voulu, <u>IL</u> aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux) ».

Beaucoup d'ignorants imputent un caractère violent à l'Islam en mettant en avant l'utilisation de termes poussant à la bestialité dans certains versets. Dans sa plus grande partie, le texte coranique raconte l'histoire de l'humanité, celle des Prophètes et des peuples précédents, les fautes commises par les peuples ainsi que les châtiments infligés par Dieu. L'autre partie porte sur l'avènement de l'Islam et sur les recommandations faites aux croyants dans leur vie de tous les jours : la soumission à Dieu, la façon de se comporter avec les gens (parents, épouse, enfants, voisins, orphelins, pauvres et voyageurs), la pratique de l'hospitalité et surtout la prévention contre des fléaux aujourd'hui montrés du doigt, tels que l'usage de substances enivrantes (alcool et drogue), la pratique de jeux de hasard et de débauche.

Dans tout exercice de recherche de la vérité, il est inconcevable de sortir une phrase de son contexte à partir d'un texte qui forme un tout et dont le sens est clair, n'offrant aucune autre possibilité d'interprétation. Certains s'autorisent pourtant à le faire et proclament haut et fort que l'Islam traite tous les Chrétiens et les Juifs de mécréants. Ce qui est totalement faux car ils sont désignés comme « Gens du Livre », mais la qualification de « mécréant » pourrait être attribuée à une partie d'entre

eux, tels les hypocrites et les ennemis qui, par leurs agissements, ont nui et nuisent à l'exercice du culte musulman en exhortant les croyants au blasphème.

Cette assertion s'avère fausse car, au commencement de l'ère musulmane, le Prophète Mohamed (QLSSSL) conseilla à certains de ses disciples, menacés de mort et pourchassés par les idolâtres, d'aller se réfugier en Abyssinie (Ethiopie) où régnait un roi chrétien « très juste ». Aurait-il recommandé cela s'il considérait ce roi comme un mécréant? Le fait de qualifier ce monarque de juste suffit pleinement.

La définition du mot « mécréant » est claire : personne qui n'a pas de religion. Dans le texte coranique, ce terme désigne les idolâtres agresseurs et ceux qui ont combattu le Prophète et ses disciples. Il peut concerner aussi certains insoumis de cultes monothéigues. On ne naît pas juif, chrétien ou musulman mais on le devient par conviction et par pratique religieuse ainsi que par les bienveillance envers les créatures de Dieu. Cette vision ne peut être perçue et acceptée par n'importe quel individu qui se prétend appartenir au monothéisme sans pour cela que cette personne ne s'implique dans la dévotion et le service de Dieu. La notion de paradis ou d'enfer ne peut exister que dans l'esprit des crovants avec l'intime certitude de la rétribution divine conformément aux actions accomplies. Le fait de pressentir l'existence de Dieu sans suivre les préceptes de la religion juive, chrétienne ou musulmane ne donne pas le droit de s'autoproclamer comme pratiquant d'une de ces religions. La croyance est un tout qui réunit la foi et le dévouement par la prière et par les actes dans le chemin de Dieu. Etymologiquement, la laïcité se définit par son indépendance vis-à-vis des conceptions religieuses et comme un système qui exclut la religion de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement public.

Dans un état laïc, la société se compose donc de croyants, de non-pratiquants se prétendant croyants, d'adeptes à d'autres dogmes et d'athées. Par l'abstraction de la religion à la politique, ainsi le pouvoir législatif, devenu la propriété de minorités, conduit inexorablement à la permissivité dans un premier temps, à banaliser les péchés tels que l'adultère, la prostitution et l'homosexualité, à modifier la faculté d'analyse des générations montantes relative aux interdits prescrits par Dieu et par voie de conséquences à les éloigner des commandements divins, c'est-à-dire faire disparaître l'essence même de la religion. En Occident, dans les blagues et les manifestations culturelles, on fait dire et faire à Dieu n'importe quoi et on en rit, on le tourne en dérision et cela amuse. Pourtant il n'y a pas très longtemps les Chrétiens montraient leur désapprobation contre des représentations cinématographiques blasphématoires, et cela maintenant de la liberté des opinions qui annihile en un tour de main ce qu'il y a de sacré dans leur dogme deux fois millénaire.

Dieu recommande aux Musulmans de vivre en paix et en toute intelligence avec les communautés qui les entourent et de répondre en cas d'agression par le moyen le plus approprié. La supposée agressivité de l'Islam par l'utilisation d'une terminologie violente voire meurtrière n'existe que dans l'esprit de ceux qui ne veulent pas entendre. L'expression « ne tuez pas» est employée 14 fois alors que le mot « tuez » n'est utilisé que 5 fois, toujours pour punir ces mêmes mécréants qui sont toujours en position d'agresseurs.

D'autres mots sont utilisés beaucoup plus fréquemment, tels que : « Aime : 44 fois ; Amour : 10 fois ; Pardon: 73 fois; Paix: 35 fois ». Ces répétitions démontrent à quel point le Coran appelle à l'amour et la paix, se souciant des liens de fraternité entre les différentes communautés. Il n'autorise pas violence la mais recommande de se défendre.

Les Musulmans sont toujours apostrophés par une question lancinante liée au statut de la femme. Cela constitue à l'heure actuelle le grief le plus mis en évidence par les soidisant laïcs contre la communauté musulmane « indigeste » à toute assimilation. Même en Occident, la femme vote et ne commence à recouvrer ses droits que depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale grâce à une série de petits pas d'une extrême timidité. A l'heure actuelle, le train occidental est près d'arriver en gare et la femme descendra prochainement sur le quai de l'égalité pleine et totale.

La femme musulmane, par contre, revient de très loin. Pendant la période préislamique, les parents avaient honte de déclarer la naissance de filles et certains les enterraient vivantes. Cela fut interdit dès l'avènement de l'Islam et grâce à lui la femme devint une personne à part entière qui recouvra tous ses droits (droits de succession, héritage, commerce) et qui participera au combat et à la propagation de la nouvelle religion. La législation musulmane assure à la femme sécurité et protection (mariage par consentement, interdiction au mari d'utiliser les biens de l'épouse sans son consentement, le droit à l'éducation).

Le lecteur a certes envie de connaître l'attitude de la religion concernant la polygamie. Cela pouvait avoir une explication dans une société où le taux de mortalité des hommes était grand du fait des combats dans une société sans foi ni loi, et où les veuves et orphelines se retrouvaient souvent sans ressources. Elles étaient alors épousées dans un cadre légal et ainsi éloignées du chemin de la prostitution. Dans La sourate An-nissa, verset 3, il est précisé :

« Et si vous craignez de n'être pas juste envers les orphelins, il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas juste avec celles-ci, <u>alors une seule</u> ou des esclaves que vous possédez. <u>Cela, afin de ne pas faire d'injustice</u>. »

La vérité absolue appartient à l'Eternel et Omniscient. Le meilleur choix est de n'épouser qu'une seule femme, car nous ne pourrions pas être juste même si on le désirait ardemment de tout son cœur. La monogamie s'est généralisée et la polygamie est illégale dans certains états musulmans et en voie de l'être dans d'autres.

Le sort de la femme dans les pays musulmans est plus complexe, car il ne s'agit pas de décréter une loi en faveur des femmes pour que la chose soit acceptée. La majorité de ces états ne sont pas encore des démocraties et le modèle occidental n'est peut-être pas adéquat.

Les pays arabes méditerranéens ont fait une avancée notable dans ce domaine. Mais des réticences empreintes de machisme persistent. Aujourd'hui, des femmes musulmanes sont militaires ou à la tête de ministères. Le train roule à une vitesse appréciable. Toute nouveauté positive dans ce cadre engendre dans la société d'abord une opposition puis un questionnement, une banalisation et finalement une acceptation. Tous les états du monde musulman suivront cette voie, mais chacun à son propre rythme.

Le terme « esclave » peut être choquant mais le Coran a été révélé au Prophète Mohamed (QLSSSL) par fragments (sourates) dans une société qui pratiquait des razzias et prenait des esclaves. La religion, en se renforçant, libère les esclaves d'abord par le mariage et prohibe par la suite l'exploitation de l'homme par l'homme. Bilal, un des premiers compagnons du Prophète, était un esclave noir affranchi.

L'autre débat tristement mis à l'index concernant le foulard « Islamique » est absurde, car on veut inexorablement l'opposer à la laïcité. Khadîdja est musulmane, Jacqueline chrétienne, Sarah israélite, elles le savent, jouent ensemble et ne voient rien de choquant avec leurs yeux d'enfant dans ce débat imposé par des adultes.

Ne s'égare-t-elle pas l'Europe ou plutôt la France de vouloir presque abroger un article de sa constitution concernant la liberté de culte ? Les élèves entre eux ne se connaissent-ils pas et ne jouent-ils pas dans la même cour de récréation ? Que changera entre elles le fait que le voile, qui ne peut être aucunement assimilé à un acte de prosélytisme, soit banni de l'enceinte scolaire ?

Les politiciens français sont en train de déraisonner en essayant par tous les moyens de créer un malaise entre jeunes Français de religions diverses. Le port du foulard n'est pas un désir ardent d'embrigadement de nouvelles recrues pour l'Islam mais un acte de foi pour la personne qui le porte tout comme le crucifix ou la kippa. Cela s'avère être un devoir de la femme qui se considère musulmane pratiquante. Le souci politicien de rechercher les signes d'une enfance maltraitée ou terrorisée est certes louable, mais ne peut s'appliquer dans ce cas. La France s'avère un mauvais élève. Dans ce cas, les élèves français ne devraient pas s'interpeller par leurs prénoms qui automatiquement dévoileraient leur appartenance religieuse. Certains pays nordiques d'Europe rejettent cette façon d'opérer, ont accepté le port du foulard dans les écoles et l'ont intégré dans le costume des élèves. Cette facon de procéder crée plus de barrières entre les communautés et ne favorise pas l'acceptation de l'autre qui est une forme de respect et de reconnaissance.

Le port du foulard est-il plus important que le fait d'autoriser l'adoption d'enfants par des couples homosexuels ?

La réponse de toute évidence doit être négative, car il y va du devenir de l'enfant parce qu'une partie de son esprit se formera par mimétisme. Restif de la Bretonne a dit : « Les mœurs sont un collier de perles ; ôtez le nœud, tout défile ».

Le fanatisme n'est pas le propre des religions seulement, mais il est aussi celui des doctrines contraires. Les Musulmans s'inquiètent légitimement des appels les exhortant à imiter le monde occidental et s'interrogent sur la laïcité. Ils sont persuadés que la démocratie est le bon choix, car elle incarne le pouvoir du peuple et s'y dirigent. Mais le concept démocratique occidental trop permissif, agréant certains excès licencieux, comme par exemple pornographie et l'homosexualité déclarée. les perplexes. La communauté musulmane, bien que dépourvue de clergé, ne tolérera jamais l'abrogation de versets coraniques car ces maux sont considérés comme péchés capitaux, d'où l'impossibilité de calquer le recommandé par l'Occident de moins en moins religieux.

Même si ses gouvernants l'acceptent par compromission ou par pression politique étrangère, la communauté musulmane s'élèvera contre. Bien sûr, ces maux marginaux existent dans les pays arabes mais aucune écoute publique n'est permise; beaucoup de personnes diront que la manière est répréhensible.

Ces déviations, d'ordre strictement privé, n'ont pas à être étalées sur la scène publique, et, comme dit un proverbe arabe : « Ma maison cache ma honte ». Le précepte « Vivre et laisser vivre » conduit à la perte des valeurs morales, à la débauche, à l'homosexualité déclarée et montrée dans les médias. Il porte, par voie de conséquence, atteinte aux Israélites, Chrétiens et Musulmans.

L'Europe revient-elle une nouvelle fois vers le royaume de Sodome et Gomorrhe? Où sont donc les droits des croyants quels qu'ils soient?

L'article 26 de la Constitution française de 1852 devrait reprendre du service car il stipulait que : « Le sénat s'oppose à la promulgation de lois qui seraient contraires ou qui porteraient atteinte à la constitution, à la religion, à la morale, à la liberté de culte, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens devant la loi, à l'inviolabilité de la propriété... ».

La religion, la morale et la liberté de culte ont été placées avant la liberté individuelle. La loi doit déterminer des bornes à ces états de fait provocateurs qui constituent une atteinte à la morale ainsi qu'aux religions. Cela mettrait fin aux agressions télévisuelles que subissent quotidiennement les familles juives, chrétiennes et musulmanes.

Quelle attitude adopter lorsque vous êtes surpris avec vos enfants par une scène osée sur le petit écran ?

Interdire et punir un strip-tease sur un quai du métro, et l'accepter sur un écran de télévision relève de l'inconscience ou bien de l'hypocrisie. Ces émissions doivent être interdites ou regroupées dans des bouquets exclusivement pornographiques et leur cryptage doit être efficace et sûr.

L'Occident chrétien, trop laxiste, est en train de perdre la tête tel un navire sur l'océan se dirigeant au gré des vents et des vagues et dont l'arrivée à bon port ne se fera jamais. Beaucoup de personnes mal inspirées nous recommanderont de nous débarrasser de ce téléviseur.

Le clan des marginaux composés de laïcs, d'athées et d'homosexuels est en train de remporter une victoire éclatante dans le monde occidental permissif en affaiblissant le pouvoir de l'Eglise et de la religion jusqu'à les faire disparaître, et là, toute interdiction divine deviendra autorisée par les hommes.

Donc, il apparaît clairement que le débat suscité concernant l'opposition des religions entre elles est complètement fabriqué, et cette manigance ne peut avoir comme essence qu'une action politique déstabilisante au service d'Israël et d'intérêts occultes bassement matériels dont le fruit serait in fine le désaveu du monde arabomusulman, ce qui donnerait ainsi une légitimité aux actions punitives occidentales.

2. LA POLITIQUE EN QUESTION

L'histoire de l'Espagne andalouse demeure un chapitre exceptionnel de l'histoire universelle. Tout au long de cette présence islamique, l'Andalousie fut un exemple remarquable et un modèle patent de tolérance. Celle-ci se manifesta dès la conquête, puisque les conquérants musulmans s'étaient engagés auprès des Chrétiens et des Israélites à maintenir leurs libertés, à préserver leur fortune et leurs biens, à respecter leurs lieux de culte et à assurer leur défense.

Durant huit siècles, les trois religions monothéistes cohabitèrent dans une atmosphère scientifiquement et culturellement prolifique, engendrant le meilleur de l'esprit humain. A l'époque même où les Juifs d'Allemagne et de France vivaient une très sombre période, les Juifs espagnols connaissaient un âge d'or. Les Musulmans ont accordé aux Juifs ainsi qu'aux Chrétiens une autonomie considérable de même que le droit de pratiquer leur culte. Aussi, les restrictions que les Romains et les Byzantins avaient édictées ont été annulées, notamment le droit des Juifs de visiter et d'habiter Jérusalem. Beaucoup de Chrétiens et de Juifs occupèrent des postes importants sous le règne de divers califes musulmans.

Le Juif Moshé Ibn Ezra, lui-même poète vivant en Espagne, écrit : « Parfois, les Juifs de l'exil espagnol réussissent mieux que les Juifs des autres diasporas dans le domaine poétique [...]. Il y a à mon avis, dans le climat espagnol, quelque chose qui est de nature à inspirer l'âme

poétique. Enfin, les citoyens de l'Espagne ont étudié la langue et la littérature arabes, y compris la poésie et en ont été influencés. »

Beaucoup s'illustreront comme Moshé ibn Maimone, plus connu sous le nom de Maimonide.

L'Islam appelle au dialogue intercommunautaire, nous exhorte à dénoncer et combattre l'injustice, à promouvoir l'émulation pour prodiguer le bien autour de nous et diminuer la souffrance du genre humain et à ne pas être des corrupteurs sur cette terre. La corruption se présente sous différentes formes : depuis celle de l'homme à celle faite par lui à des êtres vivants, aux choses, à des évènements et à des condition chez l'être paroles. Cette basse humain s'accompagne de valeurs tout aussi condamnables comme le manque de discernement, la course au pouvoir, la faiblesse devant l'argent, l'hypocrisie ou le désir intéressé de dénaturer la vérité pour porter atteinte à autrui, à une idée ou à une communauté.

Le manque de discernement, évidemment condamnable, ne peut être imputable qu'aux rigueurs des conditions de vie imposées et de développement intellectuel et moral de l'individu dans son milieu. Il sera le fruit rêvé recherché pour générer une exploitation de l'homme par l'homme, c'est-à-dire la suprématie de l'esprit fort sur l'esprit faible. Ainsi, des personnes naïves seront utilisées par des êtres dangereux pour diffuser des idées destructrices et devenir les bras armés contre des personnes et des manifestations.

C'est sur ce terrain-là que règne la propagande. Elle dispose de stratèges fourbus à l'exercice de la désinformation idéologique ou politique et vise à canaliser la pensée d'une population dans le but de faire passer des lois contre l'avis d'une majorité de citoyens, de créer l'inimitié contre une autre population puis la confrontation ou sa mise en accusation et même à la guerre entre nations. Ces procédés sont l'arme d'hommes politiques sournois ou corrompus, souvent parrainés par une presse financièrement intéressée et parfois, dans très peu de cas, elle-même désinformée.

Après le 11 septembre 2001, le monde occidental a cru se retrouver devant un cauchemar dans lequel les Musulmans étaient les persécuteurs sanguinaires qu'il fallait combattre et impérativement neutraliser. Cette peur, issue d'une intoxication médiatique contre le monde musulman, est le produit d'une action combinée de forces hostiles, aux desseins bassement matériels et politiques.

Dans ce monde, village interplanétaire où l'information et les hommes voyagent avec célérité, le principe des vases communicants est de rigueur. Le principal combustible de la campagne médiatique dirigée contre les Musulmans se trouve dans la violence de la guerre en Afghanistan et en Tchétchénie, dans le drame perpétuel des Palestiniens, dans les atrocités commises et qui se commettent encore en Algérie par des criminels dirigés à partir de capitales occidentales. Celles-ci, en donneuses de leçons, ont offert l'asile politique à des assassins et ont couvert leurs crimes

tant qu'ils étaient dirigés contre leurs coreligionnaires tout en distillant des phrases telles : « Qui tue qui ? »

Les centaines de mille morts en Algérie valent-ils moins que les trois mille morts du World Trade Center pour qui l'opinion mondiale s'est sentie bouleversée, interpellée et indignée ?

Une réponse affirmative serait empreinte de racisme indubitablement. La tragédie a touché des familles en leur enlevant des êtres chers que la raison ne pourrait jamais expliquer et elles ne pourront jamais oublier. Dans les deux cas, nul ne détient la vérité ou ne connaît l'identité des authentiques commanditaires et leurs raisons véritables. Tout n'est que supputation, rumeur et aucune certitude ne crève l'écran. Les mains pourraient être innombrables mais le cerveau ne peut être qu'unique dans chacune de ces tragédies. C'est le royaume de la désinformation, et la question serait de savoir au service de qui elle opère et quels intérêts elle procure.

Si c'est l'action de l'intégrisme religieux, son principal terreau est l'ignorance et la naïveté de l'exécutant, c'est-à-dire l'esprit faible. Par le passé, cette même situation a généré un cataclysme qui a bouleversé le monde durant plus de sept siècles. Depuis le deuxième Concile de Latran à Rome en 1139 et jusqu'à 1820, année de son abolition en Espagne par Ferdinand VII, l'Inquisition sous l'autorité de l'Eglise a assassiné, brûlé, dépossédé, chassé et exterminé des millions de gens avec la bénédiction des papes successifs.

En Espagne, l'Inquisition sera instituée en 1478 à la demande des souverains Ferdinand et Isabelle qui veulent s'assurer de la sincérité des convertis juifs (conversos) et maures (morisques) dont l'objectif avoué était faire de l'unité de la foi le ciment national. L'Inquisition ne dépendra plus du pape mais d'une instance espagnole, sous l'autorité du tristement célèbre : le Grand Inquisiteur d'Espagne, Tomas de Torquemada, de 1483 à 1497. Les Juifs en 1492 et les Maures en 1525 furent contraints à la conversion ou à l'exil par les souverains catholiques d'Espagne et très surveillés par l'Inquisition. Les morisques s'insurgèrent en 1569 et furent sévèrement réprimés. Cela a conduit, plus tard, en 1793, à la disparition totale des morisques et des conversos d'Espagne et des marranes (Musulmans et des Juifs convertis au christianisme mais dont on jugeait la conversion feinte) du Portugal.

Dans la crise algérienne, les tueries de civils dans les recoins les plus isolés vont à l'encontre des recommandations divines, et l'auteur soi-disant désigné est le fanatisme religieux. Cette aberration en terre d'Islam ne peut se concevoir que si les criminels sont des ignorants avérés de la doctrine religieuse et sont dirigés par une main experte dans le domaine de la désinformation très imprégnée de l'Islam, mais catégoriquement non musulmane. Cela confirme que les résultats de cette barbarie ne pourront jamais être revendiqués par une formation politique même à consonance religieuse. Si cela n'est pas l'action de l'intégrisme, l'Islam est donc au-dessus de tout cela et les commanditaires ne peuvent être que des hommes politiques ayant une stratégie au but non encore divulgué ou éventé.

3. L'EUROPE ET SA PEUR

Dieu nous avertit par le verset 6 de la sourate Alhoujourat :

« Ô vous qui avez cru! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair (de crainte) que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait. »

Beaucoup d'Occidentaux, suite au matraquage d'une presse secondée par certains hommes politiques, ont acquis la certitude que les Musulmans sont déterminés à détruire leur monde et à les exterminer. Même l'enfant palestinien, avec son caillou face au char israélien tel David devant Goliath, amplifie cette phobie. Ce sont ces mêmes hommes dépourvus de scrupules qui réalisèrent l'explosion de la cohabitation intercommunautaire par l'usurpation des

droits d'un peuple au profit d'un autre. Certains plateaux de télévision invitent des spécialistes européens du monde arabe qui disent ce que les Musulmans ne pensent pas du tout. Les téléspectateurs arabes de ces émissions se tordent de douleur devant les insanités proférées et ne peuvent participer à ces débats. Aucun digne représentant du monde arabe n'est convié si ce n'est une personne parfaitement choisie qui n'arrive même pas à aligner deux mots pour s'exprimer si toutefois on lui donne la parole et parfois lui-même spécifiquement ignorant, donc ne pouvant donner un avis éclairé sur une question religieuse ou politique.

Il est impossible pour un état de pratiquer une politique coloniale sans qu'il y ait brassage de races et présence d'autres ethnies sur son territoire. Savamment orchestrée par des organes d'information très puissants, subordonnés au lobby le plus influant du monde qu'est le groupe de pression sioniste, cette symphonie médiatique pénètre à petite dose dans l'inconscient des Occidentaux à la suite d'une série de faits divers incriminant une population européenne défavorisée (beure ou noire) généralement musulmane. Les faits divers anodins provoqués par des individus appartenant à cette minorité sont rapportés en ignorant sciemment et comparativement les démographiques. Lors d'interviews, on disséquera les paroles d'enfants de cette communauté en recherchant les propos racistes ou violents. Cela donne l'impression d'un raz-de-marée de sous-développés essayant d'éliminer les autochtones. Ces infractions à la loi doivent être

sanctionnées conformément à la réglementation sans toutefois porter préjudice à tout un pan de la population citoyenne dont le seul souci est d'améliorer son sort et celui de ses enfants. L'insécurité ne peut être imputée à cette frange populaire du fait qu'elle soit de race, de couleur ou de confessions différentes. Elle est l'œuvre de l'action politique hypocrite de ceux qui ont masqué leur incompétence historique, du fait colonial ou de leur xénophobie et qui ont créé les conditions d'exclusion, mettant en avant les différences et empêchant cette catégorie sociale de progresser.

4. LE COLONIALISME FRANCAIS

Le passé colonial de l'Europe est pour beaucoup dans le malaise existant, mais il n'en constitue pas la raison principale. Le colonialisme a concerné le monde arabe, qu'il a morcelé, trompé, et a indirectement provoqué l'antipathie en question.

Beaucoup d'Occidentaux diront que des villes ont été construites par la colonisation et que le progrès a été introduit dans les colonies. La négation de l'être humain au profit de cet ensemble urbain devrait nous interpeller et nous inciter à dénoncer cette exploitation de l'homme par l'homme qui est toujours d'actualité.

Jules Ferry avait déclaré : « Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. » Ainsi, la preuve de l'évidence raciste était établie et la domination agréée.

L'exemple de l'Algérie est, à ce propos, bouleversant. De 1830 à 1962, l'occupation française n'a réussi qu'à causer la souffrance du peuple colonisé en expulsant les Algériens de leurs propriétés et en les remplaçant par des immigrants maltais, grecs, espagnols, italiens ainsi que des prostituées, des bagnards et des soldats français à la retraite. Les indigènes seront encore une fois dépossédés de leurs terres, au profit de nouveaux colons venus d'Alsace et de Lorraine, perdues par la France en 1870. De grosses fortunes et de très grands domaines furent constitués. Ils étaient la propriété d'une poignée de colons. Des tribus entières furent brûlées vives dans des grottes, les populations affamées, les hommes décapités, les femmes violées. Leur seul tort, durant plus d'un siècle, a été celui de vouloir sortir de la misère dans laquelle on les avait plongés y compris par l'assimilation qui leur sera toujours refusée. Seuls les Juifs d'Algérie ont pu être émancipés par le décret Crémieux en 1870.

De cette souffrance, Victor Hugo témoignera :

L'Afrique agonisante expire dans nos serres.

Là, tout un peuple râle et demande à manger.

Famine dans Oran, famine dans Alger.

Voilà ce que nous fait cette France superbe!

Disent-ils. Ni maïs, ni pain. Ils broutent l'herbe.

Et l'Arabe devient épouvantable et fou.

Les nombreuses insurrections algériennes ne se sont produites qu'à cause des injustices pratiquées, dépouillant les autochtones de leurs biens, de leur langue, de leur culture et de leur dignité. En dépit de cela, les notables et intellectuels algériens ainsi que leurs partis politiques libéraux et réformistes n'avaient pour unique leitmotiv que l'assimilation jusqu'à pratiquement la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Pour les Algériens, le 08 mai 1945 est un jour de deuil. Ce jour-là, alors que l'Europe fêtait l'anéantissement du nazisme, des dizaines de milliers de Musulmans furent assassinés par les Français sur l'ensemble du territoire algérien (45.000 morts). Le peuple algérien entrera en rébellion le 1^{er} novembre 1954 et l'indépendance sera proclamée le 05 juillet 1962. Il y aura plus d'un million et demi de morts algériens.

Après l'indépendance, même les harkis, supplétifs musulmans trompés par les promesses de la France, seront considérés comme des moins que rien et parqués avec leurs femmes et enfants dans des camps en France. Ce n'est que récemment que les autorités françaises ont commencé à régler définitivement cette question honteuse alors que la majorité des concernés s'est éteinte dans le dénuement et l'indifférence. Leurs enfants, comme la plupart des fils d'émigrés, sont marginalisés et souffrent encore de manifestations de xénophobie dans la recherche d'un travail ou dans leur carrière. Pour éliminer ces tracasseries, on leur suggère de remplacer leur patronyme arabe par un patronyme européen, mais le délit de faciès subsiste toujours.

Les desseins avoués de la conquête n'étaient-ils pas dictés par une mission civilisatrice et non par le pillage des ressources naturelles et la paupérisation des peuples colonisés au profit de quelques colons ? Est-ce que la nation colonisatrice doit se retirer sur la pointe des pieds après s'être immiscée dans la vie des peuples et après avoir détruit l'organisation ancestrale de ces ethnies ?

Pour répondre à ces interrogations, il faut énumérer toutes les colonies de la France en éliminant celles ne se trouvant plus dans son giron, et l'on se rendra compte qu'à part quelques lointaines îles, la France a été chassée parce qu'elle n'avait jamais voulu assimiler les colonisés en leur octroyant les mêmes droits qu'aux citoyens français. Le mal subi est trop grand et les dédommagements dérisoires. Le colonisateur doit réparer le préjudice causé et demander

pardon au peuple colonisé. La gaucherie de la puissance colonisatrice serait de réclamer le bien des colons qui ont directement ou indirectement dépossédé les paysans autochtones dans les colonies. S'il devait y avoir réparation, elle devrait être portée au compte de l'Etat français.

La colonisation n'a pas seulement mis à sac les richesses d'un pays en pillant ses ressources (matières premières, forêts, etc.), mais elle a introduit un grain de sable dans le mécanisme précis de l'horloge de ces civilisations millénaires dont l'expérience avait permis de respecter la nature et de préserver, sans les rompre, les équilibres écologiques, sociaux, humains et économiques afin d'éviter les famines et les crises sociales.

Ainsi, l'action violente de la colonisation a déstructuré les sociétés autochtones et généré l'éclatement brutal des familles, des tribus et des ethnies. On a pratiqué scientifiquement une déculturation de masse. Lors de la prise d'Alger en 1832, écrivant à sa mère, un officier français s'étonne: « On nous a dit qu'on venait pour éduquer ces Musulmans, je constate que le plus jeune d'entre eux a plus de savoir que le meilleur de nos soldats. » En 1962, à l'indépendance de l'Algérie, seule une poignée d'Algériens parle et écrit l'arabe.

Pourquoi l'Europe colonisatrice s'était-elle arrogée le droit de considérer ces peuplades comme arriérées ?

Cette immixtion intéressée n'a jamais été humanitaire et Jules Ferry le confirme encore une fois : « Il faut, grâce aux colonies, trouver de nouveaux consommateurs, faute de quoi c'est la faillite de la société moderne. »

C'est incontestablement une invitation à investir de nouveaux territoires. On a laissé les populations colonisées vivre parce que nécessaires comme main-d'œuvre corvéable à merci, pas chère si ce n'est gratuite. Certains colons se vantaient en forçant la «vermine» d'avoir asséché les marais de la Mitidja pour en faire des terres fertiles. C'est par ces termes qu'on qualifiait les indigènes. Non, le colonialisme n'a rien déboursé. Les amendes imposées aux tribus algériennes insurgées contre l'injustice, serviront à l'édification des villes et au bien-être des colons.

Combien d'Africains ou d'Asiatiques trompés par les promesses d'un lendemain mirobolant sont tombés sur le champ d'honneur pour sauver cette France dont la devise est : « Liberté, fraternité et égalité » ?

Que l'on se rappelle en Algérie le deuxième collège, le code de l'indigénat, les élections truquées. Huit Algériens ne valaient-ils pas un Français? Tous les principes ont été bafoués par une nation se présentant comme la mère de la démocratie. La France serait peut-être restée indéfiniment dans ses colonies si elle avait tenu ses engagements et respecté les principes de bienséance et d'humanité en n'adoptant pas une politique ségrégationniste. Tout individu aspire à vivre paisiblement et correctement dans un pays qu'il considèrera comme sien à partir du moment où sa dignité est respectée et sa famille sécurisée. Aujourd'hui, il est concevable que la France rembourse une partie de ses

dettes. Elle doit obligatoirement assumer et réparer. Curieusement, les Français accablent l'Algérien de n'avoir pas accepté l'oppression offerte et lui en veulent. Les Algériens ont pardonné ; cependant, ils n'oublieront pas.

Par maladresse, la classe politique française, bien qu'en rien responsable et que les acteurs de la guerre soient morts ou sur le point de l'être, persiste à prolonger le supplice et à retarder la guérison. La France reconnaît timidement cette péripétie historique qu'a été la Guerre d'Algérie, mais bien du chemin reste encore à faire.

5. LE COLONIALISME BRITANNIQUE

En révolte contre leur roi Jean sans terre, les Anglais ont rédigé en France la première mouture de la « Magna Carta », leur déclaration de 1215. La seconde, la « Petition of Right », vit le jour en 1629 et « Bill of Right » la troisième, en 1689. Le souci essentiel des rédacteurs de ces textes était de limiter l'absolutisme royal. Les principes contenus dans ces textes inspireront la Déclaration française de 1789.

L'Empire britannique, pourtant imprégné de ces principes, ne s'est guère gêné pour asservir les peuples. L'expansionnisme anglais fut présent sur tous les continents. Cette frénésie d'acquisition de nouvelles terres ne s'apitoiera jamais sur le sort des populations locales. L'homme fut réduit à une situation comparable à celle de l'animal.

Intrigues et guerres pour la maîtrise des mers opposèrent ces puissances coloniales en quête de nouveaux territoires et de nouvelles richesses. Par cupidité, le Anglais et les Français se disputeront le monde et causeront des dégâts irréparables dans la vie des peuples. Ils fomentent à tour de rôle des troubles dans les colonies et organisent des soulèvements afin de chasser l'autre occupant pour finalement prendre sa place.

Les exemples sont fréquents dans l'histoire universelle. Les drames d'aujourd'hui trouvent leurs racines dans cette colonisation exercée par des puissances qui ont maintes fois promis mais toujours renié la parole donnée. La France et l'Angleterre échangeront des territoires, bousculeront des frontières, éclateront des états, diviseront des familles et déplaceront des peuples sans regrets. En créant de microétats au sous-sol très riche en pétrole, les Anglais causeront les malheurs du monde musulman placé sous leur tutelle.

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les pays libérés du colonialisme, par la lutte pour certains, seront entraînés dans de nouvelles guerres avec leurs voisins à cause des frontières établies par les puissances coloniales soucieuses de conserver des richesses qu'elles ne désirent pas restituer à la nation jadis détentrice.

Le problème des frontières est actuellement insoluble, et des atrocités sont commises dans l'indifférence de ce monde « civilisé ». Le conflit indopakistanais à propos du Cachemire, le malheur du peuple afghan, le démantèlement de la grande Syrie, le Rwanda, le Sahara Occidental, la situation de l'Irak et le calvaire du peuple palestinien en sont les exemples éloquents.

Ce déni de vérité et la non-reconnaissance du principe de légitime défense contre l'agression, combinés au silence du monde occidental sur les souffrances des peuples, ne font qu'attiser les haines et fournissent le combustible des brasiers de l'extrémisme universel désireux lui aussi du « choc des civilisations ».

A la fin du conflit mondial de 1945, l'économie anglaise se retrouve très affaiblie. La livre sterling ne se maintient que grâce à des prêts ou aides des États-Unis et du Canada et en raison aussi de la situation chaotique en Extrême- et Moyen-Orient, pendant que le vice-roi anglais Archibald Perceval Wavell recommandait vivement d'évacuer la « maison de fous ». Cela aboutit à l'indépendance de l'Inde et du Pakistan, celle de Ceylan et de la Birmanie en 1948. Le Royaume-Uni s'efforce de retenir l'Egypte et l'Irak diminué du Koweït dès 1928.

De puissants mouvements d'indépendance mettaient partout en péril l'emprise coloniale: la cause de la décolonisation bénéficiait de la sympathie des démocrates et de la conjonction des efforts intéressés des Soviétiques et des Américains dans le cadre de la promotion de l'ONU. Les Arabes sont encore une fois trompés.

Le sionisme bénéficiait d'un énorme apport de sympathies occidentales, qui avait obligé la Grande-Bretagne à abandonner son mandat en 1948 et à assister à la naissance de l'état d'Israël béni et souhaité par les Etats-Unis d'Amérique.

Le Premier ministre iranien Mohamed Mossadegh est renversé en 1953 pour avoir nationalisé le pétrole iranien. Les Anglo-américains appuient le retour du Shah au pouvoir. Le 26 juillet 1956, le président égyptien Gamal Abdel Nasser procède à la nationalisation du canal de Suez. Les Anglais, principaux actionnaires de la compagnie, refusent de se laisser déposséder et affirment craindre pour la liberté de circulation sur le canal. Le 30 octobre, Français et Britanniques déclenchent une intervention militaire avec

l'appui des Israéliens. Les Français reprochent à l'Egypte son soutien aux nationalistes algériens. Cette crise engendre la seconde guerre israélo-arabe.

Pendant les années cinquante, un puissant courant migratoire, composé de Noirs des Antilles, d'Indiens, de Pakistanais, de Chinois venus de HongKong et d'autres Noirs d'origine africaine ainsi que des réfugiés d'Afrique du Sud chassés par l'Apartheid, a engendré en Grande-Bretagne la phobie de la négrification. Cette catégorie de la population ne représentait pourtant que seulement trois pour cent de la population de l'Angleterre, mais dès 1962, des mesures de plus en plus restrictives ont été prises contre cette immigration. L'ambiguïté de l'attitude anglaise vis-àvis de la politique d'apartheid pratiquée par l'Afrique du toujours condamnable Attachés demeurera Commonwealth, les Anglais, y ont, en partie, trouvé une raison pour dédaigner leur « absorption » par l'Europe. Ils ne rejoignent pas en 1950-1952 la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ni en 1957 la Communauté et l'Euratom fondée par le traité de Rome. Un climat d'instabilité s'instaure, et l'aide financière britannique aux donné avant 1947 divers états dominions (nom à indépendants du Commonwealth unis à la Couronne par des liens d'allégeance) est insignifiante. De peur de les voir succomber aux attraits du communisme, le Premier ministre conservateur, Harold MacMillan, est contraint d'offrir la justice et l'égalité aux peuples dépendants en février 1961. Le mouvement d'indépendance des dominions se poursuivra

jusqu'à 1980 et certains états quittent le Commonwealth. Aujourd'hui, cette organisation compte plus de quarante membres. Seul persiste un conflit insoluble et fratricide entre catholiques et protestants en Irlande. Par sa force nucléaire, la Grande-Bretagne est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, de même que la France.

6. L'AMERIQUE ARROGANTE

Conquise par la France et l'Angleterre dès le seizième siècle, l'Amérique accueille des pionniers, essentiellement d'Europe du nord dans un premier temps, puis des vagues successives d'immigrants venus d'Europe du sud et d'Extrême-Orient. D'une centaine de mille au XVII^e siècle, sa population passe à vingt-trois millions d'individus à la fin du XIX^e siècle. Cet accroissement démographique se fera au détriment des Indiens originaires de cette terre. Dès le XVIII^e siècle, la France sera chassée par les colons avec l'aide des Anglais.

La traite des Noirs est banalisée. Elle créera des drames comparables à des centaines de shoahs. Après l'abolition de l'importation des esclaves en 1808, elle constituera une richesse pour certains colons se livrant à « l'élevage » d'esclaves, à tel point que des livres donnent des conseils aux « éleveurs » de Noirs concernant leur reproduction et des conseils d'achat et de transport. Les Américains s'attachèrent même à améliorer les croisements de races

pour obtenir des esclaves plus robustes. Les femmes noires étaient tenues d'enfanter chaque année. Les frais d'élevage d'un enfant jusqu'à l'âge du plein emploi se calculaient afin de déterminer les seuils de rentabilité.

L'ordonnance de mars 1645 ou « code noir » stipule qu'à sa première évasion, et si celle-ci durait plus d'un mois, l'esclave aurait les oreilles coupées et serait marqué de la fleur de lys. Il aurait le jarret coupé à la deuxième tentative et serait mis à mort la troisième fois.

L'expansion de la suprématie blanche s'est aussi faite au détriment du peuple rouge autochtone. Les Indiens seront décimés dans leur grande majorité, les survivants seront repoussés vers des terres arides et connaîtront la faim et la déculturation.

Dans « Ethnocide », Pierre Clastres écrit: « Un de leurs bourreaux, le général Sherman, le déclarait ingénument dans une lettre adressée à un fameux tueur d'Indiens, Buffalo Bill :

«Autant que je peux l'estimer, il y avait, en 1862, environ 9 millions et demi de bisons dans les plaines entre le Missouri et les montagnes Rocheuses. Tous ont disparu, tués pour leur viande, leur peau et leurs os [...]. A cette même date, il y avait environ 165 000 Pawnees, Sioux, Cheyennes, Kiowas et Apaches, dont l'alimentation annuelle dépendait de ces bisons. Eux aussi sont partis, et ils ont été remplacés par le double ou le triple d'hommes et de femmes de race blanche qui ont fait de cette terre un jardin et qui peuvent être recensés, taxés et gouvernés selon les lois de la nature et

de la civilisation. Ce changement a été salutaire et s'accomplira jusqu'à la fin. »

L'économiste allemand Werner Sombart abonde dans ce sens: «Nous sommes devenus riches parce que des races entières sont mortes pour nous : c'est pour nous que des continents ont été dépeuplés. »

Dès 1898, les Etats-Unis d'Amérique engagent une véritable curée sur les restes de l'empire espagnol. Ils occupent Cuba, Porto rico, les Philippines et deviennent ainsi une puissance impérialiste.

Fondé sur les principes du fédéralisme, de la limitation et de la séparation des pouvoirs, de la liberté des citoyens, le régime politique américain s'est étendu des treize états fondateurs, tous situés sur la côte Est, jusqu'au Pacifique. Il a connu une croissance économique d'une ampleur sans précédent dans l'histoire, a survécu aux crises politiques et sociales du XIX^e ainsi qu'à la guerre de Sécession (1861-1865) et a organisé l'accession des Etats-Unis aux responsabilités internationales, lors des deux guerres mondiales.

L'interventionnisme américain apparaît dès 1917. Mais après la capitulation de l'Allemagne nazie et le bombardement nucléaire sur le Japon (Hiroshima: 6 août 1945; Nagasaki: 10 août 1945), l'ère de la terreur se fait une place.

La possession de la bombe à hydrogène, plus puissante que celle utilisée à Hiroshima, ouvre les portes à une nouvelle notion d'équilibre par la terreur entre les Etats-Unis et l'Union soviétique appelée «guerre froide». Ce nouveau concept divisera le monde comme le fera le partage de l'Europe (Allemagne, Pologne et les Balkans), décidé à la Conférence de Yalta en février 1945.

En 1947, Truman crée la CIA (Central Intelligence Agency) dont le rôle est la recherche, l'exploitation et d'informations légalement obtenues illégalement, afin de fournir aux responsables américains des estimations « objectives ». Pour cette action d'espionnage et de contre-espionnage, elle emploie plus de soixante-dix mille personnes et gobe un budget de plus de vingt milliards de dollars par an. Sa politique d'infiltration noyautera illégalement, dans les années cinquante et les années des centaines d'organisations nationales internationales, à l'instar de la « National Students Association », afin de contrecarrer l'action de groupements d'étudiants jugés subversifs. Cette grosse machinerie a été elle aussi novautée non pas par des étrangers, mais par des Américains au service d'Israël ou eux-mêmes de confession israélite.

La CIA utilisera la désinformation médiatique pour canaliser et tromper l'opinion pour pouvoir agir par des frappes énergiques sur le malheureux pays qui s'opposerait à la suprématie américaine. D'innombrables scandales seront éventés sans que les choses changent dans la politique américaine. On citera, à ce propos, le renversement de Mossadegh en Iran, l'affaire de la Baie des Cochons à Cuba, le Vietnam, l'assassinat du président chilien Allende et son remplacement par Pinochet, l'Irangate, le Watergate, le renversement de Noriega à Panama, l'embargo sur Cuba, la tentative de renversement du président Hugo Chavez, la guerre « propre » en Irak à la suite de laquelle un génocide a été perpétré contre des civils affamés pendant plus de dix années et l'occupation actuelle de l'Irak.

En juillet 1987, lors de son audition devant la commission d'enquête du Congrès, dans le cadre de l'Irangate, Kaspar Weinberger, secrétaire à la Défense mettra en cause les responsables du Conseil de sécurité nationale qui avaient leurs propres objectifs et faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour les réaliser, en laissant, notamment, ignorer au président les points de vue dont ils soupçonnaient, à juste titre, qu'ils différaient des leurs (George Bush, le père était le directeur de la CIA qui menait les discussions secrètes avec les Iraniens et sera un des maîtres d'œuvre de l'Irangate).

Chargée de coordonner les actions des nombreux services de sécurité américains, la CIA recrutera des agents partout dans le monde et s'appliquera à créer des troubles dans le but de faire basculer tout régime supposé être un ennemi économique ou stratégique dans le cadre de la rivalité soviéto-américaine.

Des guerres (Cuba, Vietnam, Moyen-Orient, etc.) verront l'expérimentation de nouvelles armes. Les deux puissances, marchands d'armes s'enrichissent et les pays, divisés en prosoviétiques et pro-américains malgré eux, s'arment avec des technologies coûteuses au détriment de leur développement et du bien-être de leurs populations. Cette guerre froide causera encore plus de malheurs en divisant les nations et en détruisant celles qui ne s'alignent pas.

Ces desseins sont l'acquisition de positions géographiques stratégiques pour la mainmise sur les richesses du sous-sol et où le pétrole et le gaz sont les ingrédients principaux. Ces filons se trouvent dans le monde musulman très vite divisé en cases rouges (Pacte de Varsovie) ou bleues (OTAN) d'un échiquier dont les joueurs sont les USA et l'URSS. Les Américains, dès la fin de la Première Guerre mondiale, affichent la volonté de soutenir l'établissement du foyer juif. Le Programme sioniste de Baltimore en mai 1942 stipulait de rejeter le « Livre Blanc » de 1939, de ne pas se conformer à ses restrictions, de favoriser l'immigration en Palestine sous l'autorité de l'agence juive avec pour objectif, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la création d'un Etat juif en terre arabe. Tout de suite après la victoire sur le nazisme, le terrorisme juif, sous une direction des services secrets américains, causera la mort, dans les rangs de l'armée britannique, et l'élimination physique des habitants arabes de villages entiers sans distinction d'âge et de sexe, dont le plus effroyable sera celui de Diar Yacine, le 9 avril 1948. L'attentat contre l'hôtel King David, O.G. des forces britanniques, le 22 juillet 1946, fera 200 morts.

Le 17 septembre 1948, deux terroristes, sous les ordres de Menahem Begin, abattent à bout portant le comte Folke Bernadotte, médiateur de l'Organisation des Nations unies, et son adjoint le colonel français Sérot qui se rendaient à Jérusalem.

Bien que dotée d'une démocratie institutionnelle, les Etats-Unis ont inauguré une nouvelle forme d'élections d'hommes politiques à coups de budgets de campagne colossaux provenant de groupes de pression. Ces intérêts organisés s'efforcent de faire élire ou réélire les candidats de leur choix, bien disposés à leur égard. Ces lobbies peuvent agir en aval et en amont dans le but de faire voter des lois et de les faire appliquer en élisant pouvoirs législatif et exécutif. La presse (tous médias confondus) appartient au puissant lobby juif. Ses objectifs inavoués sont contraires aux intérêts du peuple américain et pourront générer des conflits et des guerres.

La diaspora juive aux Etats-Unis représente une population d'environ 6 millions d'individus, soit 30 pour cent de plus que la population d'Israël. Très disciplinée lors d'élections et représentant démographiquement près de 4 à 5 pour cent de la population dans les Etats de Californie, Connecticut, Pennsylvanie, Massachusetts, Maryland, New Jersey et 14 pour cent de l'Etat de New York, elle est encadrée par plusieurs formations de soutien à l'Etat israélien. Les plus importantes sont l'AIPAC (Americain-Israel Public Affairs committee) et l'ADL (Ligue Anti-Diffamation).

La conférence des présidents de tous les groupes proisraéliens joue un rôle actif, notamment en direction de la Maison-Blanche et du Département d'État, sans oublier l'action du conseil sioniste américain, du B'nai Brith canadien et celle de la Ligue de Défense Juive du rabbin Kahane.

La coordination des plans d'action s'effectue lors des réunions de présidents. L'AIPAC agit sur les décisions politiques américaines par la mobilisation de l'électorat juif, par l'entremise de politiciens acquis à la corruption et par la mise en branle de l'ensemble de ses organes de presse. L'AIPAC compte près de 52.000 membres très actifs dont une soixantaine de permanents au Capitole qu'elle a réussi à faire élire. Denis Ross et Martin Indyk sont issus de cette formation et ont été désignés respectivement comme médiateurs dans le conflit israélo-arabe.

Si Israël était un état américain, il serait représenté au Congrès par seulement deux membres du Sénat au lieu de la soixantaine qui le soutient actuellement. Cela permet à Israël de s'allouer des budgets colossaux sur le dos et à l'insu des contribuables américains sous forme d'aides votées par le Congrès. Annuellement, l'AIPAC distribue plus de 20 millions de dollars à plusieurs dizaines de Comités d'action politique (PAC), aux hommes politiques en fonction de leurs prises de position en faveur d'Israël dans les conflits du Moyen-Orient.

Les relais de cet organisme sont présents et diffus dans tous les gouvernements et leurs actions efficaces. L'ADL a pour rôle de mettre au pas hommes politiques et journalistes récalcitrants qui condamnent les actions de l'Etat israélien, par le déclenchement d'une campagne médiatique les accusant d'antisémitisme ou par la menace pure et simple. Cette intimidation réussit à terroriser les politiques soucieux de leur réélection et oblige les journalistes et intellectuels de ne pas dénoncer la politique d'extermination menée par l'Etat fasciste d'Israël.

Les Juifs américains sont aussi aidés par un grand d'organisations caractère religieux. à associations minoritaires, très actives et très puissantes dans le Sud, exercent une influence croissante dans le Parti républicain. Le groupe de pression le plus actif est la d'Amérique. Chrétienne Cette Coalition révisionniste judéo-chrétienne est en train de créer dans le monde occidental un sentiment de haine envers le monde musulman. Elle fait la promotion de la politique agressive israélienne en Palestine et tente de faire accepter les thèses de l'Etat sioniste. Après la Deuxième Guerre mondiale, pour induire en erreur l'opinion des Américains en faveur du jeune Etat israélien, les stratèges du sionisme ont réussi à proposer une nouvelle lecture de la Bible créant un parallèle entre les recommandations divines concernant le peuple élu « Israël » et l'Etat d'Israël.

La fondation américaine «Héritage» dépense près de cinquante millions de dollars pour payer des experts dans le but de relayer les idées de « Christian coalition of America » au sein du pouvoir.

Le chef de la « Fondation pour un congrès libre », Paul Weyrich, très écouté par la Maison-Blanche, a déclaré que : « Les Musulmans qui ne pratiquent plus ou qui ne prennent pas leur religion trop au sérieux ne posent pas de problèmes parce que ce sont des gens très bien mais avec les vrais croyants, nous avons des problèmes parce que selon eux, nous sommes des mécréants et on devrait nous tuer. Alors j'ai dit aux principaux collaborateurs du président : Ecoutez, si le président (Bush Junior) dit que les Musulmans ont une religion pacifique, ce genre de choses pour faire bien, je comprends, mais s'il le pense vraiment, alors là nous avons un sérieux problème ».

Un autre groupe de pression, représentant les milieux d'affaires américains notamment l'industrie pétrochimique et celle de l'armement, agit financièrement sur les choix électoraux. Il a permis l'élection du président et des hommes

du pouvoir législatif et ainsi que ceux de l'exécutif. Les milieux d'affaires ont mis sur la table des centaines de millions de dollars pour faire élire, à la tête de l'exécutif, Bush. Dans le gouvernement actuel, le président, le viceprésident et de nombreux ministres sont issus de firmes pétrolières et possèdent des actions en Bourse liées au pétrole et au gaz.

• Dick Cheney, vice-président actuel et ministre de la Défense pendant la première guerre du Golfe, a été Président-Directeur Général de la société de services pétroliers « Haliburton ». Haliburton sera la première société à arriver en Irak avec un contrat de plusieurs milliards de dollars.

- Diane Norton, ministre chargée de l'Environnement a été l'avocate de Delta Petroleum et a défendu les intérêts d'AMOCO.
- Stevin Gray, adjoint du ministre de l'Environnement, a été consultant de compagnies pétrolières et minières.
- Don Evans, ministre chargé du Commerce, issu de la « Midlands » a été dirigeant de la compagnie pétrolière « Tom Rand ».
- Paul O'Neil, secrétaire au Trésor, était le président du géant de l'aluminium « ALCOA ».
- Condoleezza Reiss, conseillère à la Maison-Blanche pour la sécurité nationale, a siégé pendant une dizaine d'années au comité directeur de la société pétrolière « Chevron ».

Insidieusement, toute crise menaçant la sécurité mondiale fait grimper les prix des produits pétroliers, donc, augmenter les avoirs de ces politiciens et de leurs amis. Par deux fois, la famille Bush a créé un conflit au Moyen-Orient. Un autre Bush, aujourd'hui gouverneur du Texas, se prépare à devenir le président des Etats-Unis d'Amérique. Cette nation ne peut plus servir de modèle au monde.

Pétrone a dit: « Que peuvent les lois, là où règne l'argent ? »

Le mode électoral est à revoir quand il se met au service de l'argent et non à celui du peuple. Cet argent provient aussi du lobby sioniste dont les prétentions hégémoniques sont évidentes. L'Amérique politique affiche son soutien inconditionnel et dévoué à Israël en faisant fi de toute légalité internationale et des résolutions des Nations unies sur la Palestine.

7. LA PALESTINE, LES JUIFS ET ISRAEL

Le conflit arabo-israélien est la principale source qui génère indirectement le trouble actuel de l'Occident et du Moyen-Orient. Il est à l'origine de la stratégie haineuse ayant pris pour cible les Arabes et les Musulmans qui la ressentent comme une nouvelle agression ou plutôt comme une énième croisade. Pour le monde arabe, ce problème constitue l'unique et seul traumatisme devant être résorbé car il représente l'injustice inqualifiable mêlée de l'indifférence complice des pays occidentaux qui pourraient véritablement forcer Israël à aller vers une paix évidente et durable. Le monde retrouvera la paix dès que les décisions des puissances politiques vis-à-vis de ce problème seront empreintes de justice et le problème judéo palestinien définitivement réglé.

L'histoire encore une fois, si personne ne la consulte, ne sert à rien, et la dernière modification est celle dont on se souvient le plus. Si le génocide du peuple juif interpelle les consciences occidentales, ces dernières ne doivent pas entreprendre de retouches historiques sans énoncer leur contribution au malheur de cette communauté, sinon cela aurait l'effet du rejeton que l'on chasse de sa maison pour l'envoyer s'inviter dans celle du voisin. L'Europe a causé le malheur du peuple juif ashkénaze depuis la nuit des temps.

Il est donc nécessaire d'identifier les termes usités comme qualificatifs dans cette région aujourd'hui en crise pour une réelle compréhension de la tragédie et ne point faire d'amalgame, car des superpositions temporelles se sont opérées: Palestine, Juifs, Séfarades, Ashkénazes, sionisme et Etat d'Israël de 1948. Cela permettra de déterminer les étapes de peuplement et les populations lors des invasions en Palestine, dont historiquement l'ancien Israël fait partie, de cerner les causes de l'émigration des Juifs (diaspora) et de déterminer les raisons mythiques ayant amené à la création de l'Etat d'Israël.

Le terme grec « diaspora » désigne, dans l'antiquité, les groupements juifs du monde gréco-romain.

8. LA PALESTINE

L'histoire de la Palestine, partie du « Croissant fertile », façade asiatique sur la Méditerranée, voie de passage privilégiée entre l'Asie et l'Afrique, sera déterminée par cette situation géographique. Ce pays subira une multitude d'invasions avec des mouvements de flux et de reflux entraînant la fixation ou le départ de ces masses migrantes. La Palestine devient le passage obligé de toute conquête militaire. Cette situation, bien qu'inconfortable, lui permet d'être le centre de mouvements de populations et d'échanges de produits et d'idées.

Son nom est un dérivatif du nom de ses premiers habitants originaires de la mer Egée, « les Philistins » qui ont chassé les Cananéens, les premiers habitants et dont la présence remonte au troisième millénaire.

Nombre d'historiens avancent la thèse que Jérusalem a été arrachée aux Philistins par les Hébreux menés par David en 1200 avant J.-C. La ville deviendra au fil du temps une ville sainte rendant ainsi la Palestine sujette à de nombreuses incursions et invasions. Il est clair qu'à cette époque, les ascendants, aussi bien de Chrétiens que de Musulmans, faisaient également partie de cette même communauté, et l'apparition des nouvelles religions (Christianisme et Islam) scindera cette même population en plusieurs entités de religions différentes. Les Chrétiens et les Musulmans ne peuvent être des peuples sans mémoire,

puisque ce même patrimoine historique se confond durant ces périodes et ne peut être l'appartenance exclusive du peuple juif. Flavius Josèphe, témoin de la destruction de Jérusalem en l'an 70, rapporte dans son livre « Guerre des Juifs » : Les « Pharisiens » (terme dérivatif de Perse, proche de l'arabe : Farissiynes ou forsses) vivaient en Palestine, constituant une secte à part. Ils sont considérés comme « séparés et impies » par les rabbins qui, dans leurs écrits, les qualifieront de « peuple du pays ». En même temps, cohabitent avec eux les Esséniens, les Sadducéens et les Zélotes et bien d'autres encore.

Suite à l'invasion des Babyloniens en 586 avant J.-C., Nabuchodonosor détruisit Jérusalem, déporta sa population et l'asservit. Jérusalem est hellénisée sous le nom d' « Antioche » en ~300 av. J.-C. puis romanisée par Pompéi en 70 av. J.-C. En l'an 30, Jésus y est condamné et la ville devient la mère des premières églises. En l'an 70, une insurrection de Galiléens contre les Romains est matée et Jérusalem sera incendiée par Titus. En l'an 132, Jérusalem devient « Aelia Capitolina », les Chrétiens et Juifs y sont interdits de séjour.

En l'an 335, la ville prend un caractère chrétien sous le règne de l'empereur Constantin et les Israélites en sont exclus. En l'an 438, l'impératrice Eudoxie rétablit les Israélites dans la ville. En l'an 629, ils seront une fois encore chassés par l'empereur perse Héraclius lors de la prise de Jérusalem.

L'histoire de Jérusalem musulmane, « El-Qods », commence en 638 après sa conquête par le calife Omar. Les Israélites reviennent et construisent une synagogue sur le mont de Sion. Les successeurs d'Omar, Muawiya en 660 et Abdelmalik en 691, construiront respectivement la première mosquée « Al Aqsa » et le dôme du rocher « Qubbat Al Sakhra ». La paix règnera pendant plus de quatre siècles.

Le 5 juillet 1099, Jérusalem tombe aux mains des croisés qui massacrent Musulmans et Israélites. Repeuplée par des Chrétiens, elle sera pendant près de deux siècles la capitale du royaume latin de Jérusalem (Regnum Hierusalem) avant d'être reprise par Salah-eddine (Saladin) le 2 octobre 1187. Saladin rétablira les communautés juive et chrétienne et les autorisera à pratiquer leur culte.

De 1099 à 1272, plus de neuf croisades seront organisées par la papauté. De 1229 à 1244, les zones changent de mains jusqu'à la victoire en 1244 des Turcs kwarizmides. En 1244, El-Qods redevient musulmane. L'empire ottoman l'intégrera dans la province de Damas en 1516.

Dû à l'initiative du tsar Alexandre I^{er}, le pacte signé à Paris le 26 septembre 1815 « La Sainte Alliance » est une déclaration de principes où les monarques d'Europe s'engageaient à s'inspirer désormais, dans leurs relations, des préceptes du christianisme, et à se prêter assistance mutuelle dans un esprit de fraternité. Cet accord est une bénédiction perfide à tout affaiblissement de l'Empire ottoman et le garant d'une paix entre les états européens. Se sentant encouragé, le Tsar de Russie cherchera à accaparer

des possessions de l'Empire ottoman. Depuis la fin du XVIII^e siècle, la Russie cherchait à arracher aux Turcs le contrôle des détroits entre la mer Noire et la Méditerranée. Après leur victoire contre la Turquie, de 1828 à 1829, les Russes essayèrent d'établir un protectorat sur l'Empire ottoman. Pour le Royaume-Uni et la France, une mainmise russe sur les détroits menaçait directement leurs intérêts au Moyen-Orient. Au début des années 1850, le Tsar Nicolas I^{er} pensait avoir une nouvelle opportunité d'étendre l'influence de la Russie en intervenant dans les affaires turques. Il pensait que le gouvernement britannique s'associerait à un partage des territoires des Balkans contrôlés par les Turcs.

La guerre de Crimée (1854-1855) opposa la France, l'Angleterre et la Turquie à la Russie sur la question de la protection des Lieux Saints. L'intervention russe fut provoquée par un conflit entre catholiques et orthodoxes concernant la protection des Lieux Saints en Palestine, qui relevaient de l'Empire ottoman.

En décembre 1852, le sultan, sous la pression de Napoléon III, se prononça en faveur des catholiques. Nicolas I^{er}, protecteur de l'église orthodoxe, envoya une mission à Constantinople, pour négocier un nouvel accord en faveur des orthodoxes et un traité garantissant leurs droits dans l'Empire ottoman. Les Britanniques persuadèrent les Turcs de s'opposer aux exigences de reconnaissance d'une forme de protectorat russe sur les Chrétiens orthodoxes de la Porte. Le 1er juillet 1853, les Russes ripostèrent en occupant les principautés turques de Moldavie et de Valachie (maintenant en Roumanie). Le 4 octobre, assuré

des soutiens français et britannique, l'Empire ottoman déclara la guerre à la Russie.

Les Turcs connaîtront une nouvelle trahison en 1919 de la part de leurs anciens alliés. Par les accords Sykes-Picot signés secrètement en 1916, la France et l'Angleterre négocieront un partage des territoires de l'Empire ottoman affaibli.

Portée par tous les courants juifs, l'idée d'un pays pour le peuple israélite s'imposa en Europe dès 1860. Elle sera portée par des hommes politiques d'obédience sioniste corrompus, en 1916, par la concrétisation des accords Sykes-Picot et par la Déclaration équivoque de Balfour (1917) qui propose la terre de Palestine comme foyer national juif. Cette nouvelle croisade atteindra ses desseins en créant l'Etat d'Israël dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, provoquant, pendant plus de cinquante ans, le malheur du peuple palestinien. Effectivement, le monde occidental a soulagé le peuple juif de ses souffrances par l'oppression du peuple palestinien. Ce plan machiavélique, ne pourra être exécuté qu'avec la mauvaise foi des responsables politiques de l'époque et ne peut se poursuivre qu'avec la même mauvaise foi. À la fin du conflit mondial, on aurait pu installer les Juifs dans une partie de l'Allemagne nazie, responsable du génocide de la communauté ashkénaze. Au lieu de rembourser des dommages de guerre, l'Allemagne reçoit une aide pour sa reconstruction et un pays arabe payera la facture. Le monde musulman a du mal à comprendre cela et le virage désolant qu'emprunte à chaque fois la légalité internationale quand il s'agit de problème arabo-musulman.

9. LE PEUPLE ISRAELITE

Il est salutaire de clarifier l'utilisation ambiguë du mot « juif » qui sert de qualificatif à plusieurs entités liées par un processus de transformation relatif aux cultes à diverses époques.

Une seule entité, amnésique peut-être, revendique le vocable « juif » comme sien tout en niant aux autres leurs participations au patrimoine historique. Abraham, premier monothéiste, engendra deux fils. Par Ismaël naquit sa descendance en Arabie et par Isaac vint celle de Chaldée (Irak). Leur culte ne pouvait être qu'hébraïque d'abord et peut-être mosaïque après. La scission survint bien plus tard, c'est-à-dire après la cité de David et la création du royaume de Juda lors du schisme de ~930 avant J.-C., d'où dérive le terme « Juif » (du royaume de Juda) qui ne désigne en aucun cas une race ou une appartenance religieuse mais plutôt une appartenance clanique à plus ou moins grande échelle.

L'histoire du peuple hébreu, divisé en deux royaumes de confession mosaïque (celui d'Israël et celui de Juda), devient ensuite plus complexe. Plus tard, une nouvelle religion, le christianisme, est apparue. Elle n'a pas importé d'adeptes du néant puisqu'ils étaient sur place et faisaient partie intégrante de cette même communauté et même Jésus était juif. Désormais, il faudra faire la différence entre Juif et Chrétien car, à partir de là, le Juif est subordonné au culte israélite et le demeurera malgré la venue de nouvelles

religions. Donc, une partie du peuple israélite est alors devenue chrétienne et aussi musulmane par la suite. Mais il serait parfaitement inconcevable de penser qu'une race puisse rester pure dans une contrée où une multitude de conquérants ont colonisé le pays, asservi sa population, engrossé ses femmes qui ont enfanté.

Cette croyance ne peut être que le fruit d'une mystification profonde, faisant l'apologie de la grandeur du peuple « élu » et de la soi-disant légitimité de droits ancestraux sur la « terre promise » de Palestine.

Durant l'évolution historique de la Palestine, les Israélites seront plusieurs fois chassés par des conquérants. Cette instabilité, insécurité en elle-même, explique la dispersion du peuple israélite dans les pays d'asile volontaire ou contraint.

A l'origine, le peuple hébreu était établi à Our en Chaldée (Babylonie). Suite à de nombreuses migrations voulues ou forcées pendant plus de deux millénaires, ce peuple se retrouvera principalement divisé en deux familles : les communautés ashkénaze et séfarade.

Le terme « ashkénaze » désigne dans la Bible un des arrière-petits-fils de Noé et aussi un royaume voisin de l'Arménie. La littérature hébraïque l'attribue aux Juifs d'Allemagne. Vers le onzième siècle, le peuple ashkénaze comprenait les groupements de la France du Nord et de la Rhénanie. La persécution des Israélites en Allemagne déclencha une migration vers l'est: en Bohême, Moravie, Lituanie et en Pologne qui devint, dès le XVI^e siècle, la patrie par excellence du judaïsme. Ces communautés, sous protection royale au XVII^e siècle, jouirent d'une large autonomie et d'une représentation dite « Conseil des Quatre Pays ». En 1648, lors des révoltes contre la noblesse, les Cosaques massacrent les Israélites et les font fuir vers l'ouest. Les Ashkénazes s'établissent aux Pays-Bas, en Angleterre et dans le Nouveau Monde. Au XIX^e siècle, leur émancipation en Occident et le statut d'infériorité imposé par la Russie tsariste aux Ashkénazes de Pologne accrurent l'émigration vers les pays d'Europe occidentale et les Etats-Unis.

En hébreu médiéval et moderne, Séfarade équivaut à Espagne. Le terme «Séfarade» est appliqué aux Juifs dont les ancêtres vécurent dans l'Espagne médiévale. Il concernera par la suite les Juifs du Portugal et des pays maghrébins. Leur histoire, intimement mêlée à celles des Musulmans, est pleine de rebondissements et de persécutions dus à des bouleversements historiques qui feront et déferont les frontières de l'Espagne lors des guerres d'Andalousie et de l'Espagne chrétienne.

10. MUSULMANS, JUIFS ET CHRETIENS

Aussi bizarre que cela puisse paraître aujourd'hui et volontairement occulté, les Juifs de même que les Chrétiens n'ont pu vivre en sécurité que sous le règne de souverains musulmans. Les Juifs et les Chrétiens étaient redevables d'un impôt (capitation) et les Musulmans s'acquittaient d'autres charges prescrites. La tolérance dont jouissent les Mozarabes (chrétiens passés sous le joug musulman) et les Juifs leur permet de participer à la vie économique et à la vie publique.

Ces communautés ont le libre exercice de leur culte et le maintien de leur autorité traditionnelle. A chaque fois que les Juifs étaient chassés par les rois chrétiens, ils trouvaient refuge auprès de souverains musulmans. Les exemples sont nombreux dans l'histoire des relations entre Musulmans et les autres communautés religieuses.

En 691 après la prise de Jérusalem, le calife Omar réinstalle les Juifs dans la ville dont ils ont été chassés en 629 par l'empereur Héraclius. Les Juifs sont rétablis en Espagne en 711 par les Musulmans alors qu'ils en ont été chassés par le roi Reccarede après plus d'un siècle de persécution des Wisigoths.

La période comprise entre 711 et 1036, qui coïncide avec le califat de Cordoue et les royaumes islamiques qui lui

succédèrent, est considérée comme l'âge d'or du judaïsme espagnol.

C'est à la moitié du XII^e siècle au Maghreb que sont rapportées des persécutions à l'égard de la population juive obligée à s'islamiser sous le règne Almohade de 'Abd al Moumen.

Cette instabilité épisodique est provoquée par l'arrivée massive de vagues successives juives fuyant la répression des souverains européens (d'Allemagne en 1096, de France en 1182, d'Angleterre en 1290) et s'explique par la différence de leurs coutumes dissemblables à celles des Musulmans. A partir du XIII^e siècle, les Juifs et les Chrétiens occupent des postes importants dans l'administration de l'état. Seule une distinction d'ordre vestimentaire (port d'une coiffe de couleur différente à celle des Musulmans) est rapportée. D'après un historien juif S.D. Goitein, Istanbul en 1603 comptait quarante synagogues pour cinq mille Juifs.

L'Egypte par exemple comptait environ 6 000 Juifs en 1850 et leur nombre s'accroîtra pour atteindre 30 000 en 1890, 60 000 en 1919 et 75 000 en 1930. De nombreux Juifs s'intègrent parfaitement, occupent des fonctions de ministres, sénateurs. Cette intégration est similaire dans tous les autres pays musulmans et on peut distinguer les Musulmans des non-Musulmans que par la couleur de la coiffe.

Après la fin de la Première Guerre mondiale, l'exaspération des peuples musulmans se fera sentir après la déclaration de Balfour et dès que les Juifs manifestent leur loyauté au sionisme qui a pour objectif l'occupation de la Palestine tout en oubliant d'appartenir à l'Etat musulman qui les a adoptés et sauvés. L'accusation de collaboration avec les sionistes et l'impérialisme anglo-saxon placent les Juifs dans une situation inconfortable dans le monde musulman et mènera à la rupture définitive des liens entre ces communautés.

11. CHRETIENS ET JUIFS

Les relations judéo-chrétiennes n'ont jamais été sereines. L'animosité chrétienne envers les Juifs, fondée principalement sur l'accusation de déicide et le refus de se convertir à la nouvelle religion, se nourrissait également de la haine des usuriers.

L'Europe chrétienne ayant pour principe « Un Peuple, un Roi, une Foi » dressait ses bûchers un peu partout et faisait la chasse aux Juifs. Ces manifestations épisodiques de violence anti-juives, de plus ou moins courte durée, d'origine mystique parfois et souvent d'origine économique, seront très violentes. Elles marqueront l'histoire des communautés juives européennes de l'avènement du christianisme jusqu'à la victoire sur le nazisme.

Avant l'ère chrétienne, le peuple israélite avait connu deux déportations : celle des Assyriens de 722 avant J.-C. marquait la fin du royaume d'Israël ; celle de 586 avant J.-C. a eu pour conséquence la destruction du premier Temple de Jérusalem par le Babylonien Nabuchodonosor.

Après l'avènement du christianisme, Jérusalem sera détruite en 70 après J.-C. par le romain Titus. Les Galiléens,

insurgés contre la décision de l'empereur Hadrien de faire de Jérusalem une cité païenne, seront battus et interdits de séjour dans la ville. Chaque année, au moment du carnaval, les Juifs devaient aussi présenter leurs hommages au sénat romain dont le conservateur posait le pied sur la nuque d'un rabbin et congédiait la délégation.

L'impératrice chrétienne Eudoxie en 438 rétablit les Juifs dans Jérusalem d'où, encore une fois, ils seront bannis par l'empereur Héraclius en 629. La judéo phobie chrétienne s'appuiera toujours sur l'accusation de déicide par les Juifs et sur leur refus de suivre la nouvelle religion. Ces mouvements de communautés dus à des barbaries seront les principaux facteurs de la dissémination de la diaspora juive à travers l'Europe.

En chemin pour Jérusalem le long du Rhin et du Danube, les croisés déciment les communautés juives en avançant comme argument : «Pourquoi devrions-nous attaquer les infidèles en Terre Sainte, et laisser ceux-là en repos en notre sein ? ». Le 25 mai 1096, environ 800 Juifs sont assassinés en Allemagne (à Worms) et d'autres choisissent le suicide. À Regensburg, les Juifs sont jetés et noyés dans le Danube pour leur «Baptême». Dans beaucoup d'autres villes comme à Mayence, Cologne, Prague, des milliers de Juifs sont tués et leurs biens pillés. Les Juifs n'ont pas le droit de résider en permanence dans les villes et les villages où ils sont autorisés à s'adonner au commerce, au colportage et au prêt sur intérêt.

Lorsque le développement économique exige l'expansion des échanges commerciaux et du crédit, ils sont frappés d'impôts supplémentaires. Lorsque la situation économique change ou que les marchands locaux sont trop endettés envers eux, leurs permis de séjour ne sont pas reconduits et ils sont purement et simplement expulsés. De nombreuses communautés doivent verser des impôts au roi ou au prince en retour de sa «protection». Dans les États allemands, les Juifs appartiennent à l'Empereur, qui vend aux princes et évêques locaux le droit de les taxer.

En 1182, Philippe Auguste, roi de France, sillonnait les rues parisiennes l'épée à la main, pour abattre des Juifs tout en extorquant leur argent. Dans différents pays, les persécutions seront innombrables : expulsés d'Angleterre en 1290 où l'accusation de crime rituel est employée pour la première fois ; de France en 1394 ; d'Espagne en 1492 et du Portugal en 1496. Luther appelait au meurtre des Juifs et à la destruction de leurs synagogues, les exilés rejoignent l'est de l'Europe et le monde musulman. Les enfants d'Israël trouvaient refuge dans les pays musulmans du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie) et du Machrek (Syrie, Egypte et Turquie) où le pluralisme religieux d'essence monothéique était accepté.

Le principe d'une ségrégation forcée était défini par le quatrième concile du Latran (1215). Afin d'éviter que des Chrétiens aient des rapports sexuels avec eux, les Juifs seront distingués par leurs vêtements. Des secteurs géographiques dits juiverie, rue des Juifs, étaient octroyés et formaient les quartiers juifs ou ghetto. Dans le monde

chrétien, le principe de reléguer les Juifs dans un quartier étroit et insalubre étant admis, sa réglementation variait selon les états et les princes. La fermeture des portes du ghetto, la nuit, de l'extérieur et de l'intérieur, était imposée. L'interdiction pour les Juifs de quitter le ghetto après l'Ave Maria, les dimanches et jours de fêtes chrétiennes était obligatoire.

L'encyclique (loi papale) du pape Paul IV (1555) fut complétée par diverses instructions pontificales qui établissaient :

- 1. Le ghetto n'aurait qu'une entrée et une sortie.
- 2. Les Juifs n'auraient qu'une seule synagogue.
- 3. Les Juifs ne pourraient y posséder d'immeubles leur appartenant.
- 4. Les Juifs porteraient un chapeau jaune et un signe distinctif, la rouelle, cousue sur leur vêtement.
 - 5. Les Juifs ne pourraient accueillir d'autres Juifs venus d'ailleurs.

L'église institue en 1584 les sermons obligatoires pour les Juifs et légalise les enlèvements d'enfants israélites pour les convertir ainsi que la conversion forcée des adultes. Des ordonnances restreignent aussi l'activité économique du ghetto : c'est ainsi qu'en 1724, le pape Innocent XIII ne permet aux Juifs que le commerce des vieux vêtements, des

chiffons, de la ferraille. En 1623, le pape Urbain VIII décréta que, lors des audiences accordées aux représentants de la communauté juive, ceux-ci ne baiseraient plus son pied, mais le plancher sous son pied.

En Pologne, le roi Sigismond Auguste promulgue, en 1551, une «grande charte» garantissant l'autonomie des Juifs. Pendant près d'un siècle, l'hostilité envers les Juifs s'accroît et aboutit à un massacre perpétré par les Cosaques d'Ukraine en révolte contre le pouvoir polonais. De 1648 à 1658, elle fera plus de 100 000 victimes.

L'Inquisition qui se prolongera jusqu'en 1798 poussera à l'exil les Juifs (marranes) du Portugal et d'Espagne. La multiplication des pogroms (massacres) en Russie précipite, entre 1880 et 1920, l'émigration des Juifs aux Etats-Unis.

Ce rappel macabre, bien que très succinct, montre à quel point la communauté juive d'Europe (peuple ashkénaze) a eu à souffrir du comportement xénophobe des peuples de la chrétienté d'alors. Cette tragédie millénaire se prolongeant jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale ne doit être jamais envoyée aux oubliettes. Par son repentir et son souci de réparation, l'Occident est en train de déposséder le peuple palestinien de ses droits et de sa terre au profit d'émigrés européens.

12. LE SIONISME

Suite aux persécutions subies en Europe, les intellectuels juifs développent une pensée, qui deviendra plus tard idéologie, fondée sur la nécessité d'avoir un foyer national.

En 1863, Hess Moses dans son ouvrage « Rome et Jérusalem » développera une théorie raciste qui affirme la primauté de la lutte des races sur celle des classes. Il y considère que les races aryenne et juive sont les deux grandes races et que le partage s'opère entre races différentes et non pas entre races supérieures et inférieures, et que, comme toute autre race, les Juifs ont besoin « d'un centre d'action national». Il définit également les bases de l'Etat juif.

Léon Pinsker, le porte-parole du pré-sionisme russe, publie, après les pogroms de 1881, son livre «Auto-émancipation» dans lequel il dénonce une psychose de l'antisémitisme héréditaire et suggère que la guérison ne serait envisageable qu'après l'établissement d'un foyer national juif sur un territoire autonome.

Auteur de «L'Etat juif, essai d'une solution moderne du problème juif», publié en allemand en 1896, Théodore Herzl transforme en réalité puis en force politique l'idée de Hess.

En 1897, trois jours suffisent au premier congrès de Bâle, composé d'une assemblée juive internationale, pour adopter le programme politique sioniste fondé sur la création d'un foyer national. Herzl n'évoque pas la Palestine mais le vœu des Juifs concerne plutôt l'Amérique du Sud ou l'Afrique du Sud. Le plan comportait la création de l'Organisation Sioniste Mondiale et d'un Congrès sioniste annuel.

Deux tendances s'affronteront et se complèteront : celles de la fraction russe majoritaire qui préconisait l'infiltration massive, commencée depuis des décennies et qui se poursuivra par les « Amants de Sion » en Palestine, considérée comme le berceau mythique du peuple juif, et celle temporaire de Herzl qui voyait dans l'infiltration et dans l'implantation illégale un moyen indigne et inefficace. Il proposait une action de grande politique auprès des puissances en vue d'obtenir une charte internationale reconnaissant aux Juifs le droit de s'implanter sur un territoire qui deviendrait le leur.

Le sionisme politique définit le judaïsme comme une nationalité non comme une religion et s'est donné pour mission par tous les moyens de regrouper les Juifs au sein d'un état qui leur serait propre afin de les soustraire aux violences antisémites et leur assurer une sécurité définitive. Son projet était fondé sur la conviction que les minorités juives étaient inassimilables aux nations. Les politiciens juifs entretiennent sciemment une confusion entre judaïsme et sionisme ce qui sacralise les objectifs historiques du mouvement politique.

Par une majorité des cinq cents délégués, le 11ème congrès sioniste de 1903 retint, à titre de « solution intérimaire », l'offre faite par l'Angleterre de l'Ouganda comme terre de refuge pour le peuple juif.

13. ISRAEL, L'OCCIDENT ET LE MONDE MUSULMAN

Il est important de s'interroger sur l'ascendance des peuples du Moyen-Orient et d'identifier les migrations de tous les peuples de Palestine, leur implantation et leur histoire. Cela démontrera que la Palestine n'était pas possession juive puisque conquise par les armes par David ou alors que les Juifs pratiquèrent un génocide sur un autre peuple et le terme de « terre promise » date de la période de Moïse et où les ancêtres des Chrétiens et des Musulmans avaient embrassé aussi la religion Mosaïque. Une réflexion doit s'engager sur cette mystification entreprise dans un but de légitimation d'un acte contre-nature visant à déposséder un peuple de confession musulmane et chrétienne de sa terre et une série d'interrogations se dégagent :

- S'agit-il de ces mêmes Juifs qui aujourd'hui revendiquent cette terre ?
- Que sont devenus les hébreux de Chaldée, parents de Moïse et qui sont leurs descendants ?
- Etre juif cela veut-il dire être croyant israélite ou est-ce un individu appartenant à une race ?
 - Existe-t-il une race juive?
- Les Juifs ont-ils conservé la même religion et comment appelle-t-on un Juif qui s'est converti au Christianisme ou à l'Islam ?
- Quelles ont été les croyances des peuples de la Palestine avant l'avènement du Christianisme et de l'Islam ?

Beaucoup de ces questions ne trouveront pas de réponses justes et resteront le domaine réservé d'études d'historiens. La religion ne peut s'identifier à une race, elle est une façon d'être. Comment prouver ce changement de foi alors que cet être, fils d'Abraham d'abord, juif ensuite après la création du royaume de Judée, s'est converti au christianisme et que ce Chrétien ou cet israélite ait pu conserver sa croyance ou devenir musulman par la suite? Un amalgame se fait quand on parle de religion juive et de personne juive. La religion d'Abraham et de Moïse à cette époque concernait des tribus qui occupaient un espace important. Par la suite, de ces mêmes tribus émergèrent aussi des Chrétiens et aussi des Musulmans. Pour les nouvelles communautés religieuses, la religion Mosaïque est donc un héritage des autres religions monothéistes, c'est-à-dire un patrimoine commun. A l'heure actuelle, la personne juive se présente sous deux formes difficilement séparables à cause de cycles plus ou moins courts ayant participé à leur superposition : Une entité religieuse et une entité politique.

Cette dernière notion politique tente d'impliquer tous les Juifs du monde quel que soit leur pays et de les faire adhérer à l'idée du retour du « peuple élu » à « la terre promise ». Cette amorce est très insidieuse, voire très dangereuse pour l'ensemble des pays et des frontières. Elle est arborée aujourd'hui par l'organisation sioniste mondiale dans l'unique but de vouloir justifier une politique d'occupation de la Palestine conformément aux plans établis qui poussent tout Juif du monde à œuvrer pour l'existence d'Israël en falsifiant l'histoire.

Le fait que la Palestine, pendant des siècles jusqu'à 1917, ait vécu en paix relative où Juifs, Chrétiens et Musulmans se sont côtoyés sans heurts, signifie évidemment que ces communautés avaient une histoire et un pavs communs. La paix disparaîtra et le traumatisme naîtra dès que la communauté juive œuvrera dans la ferme intention de s'accaparer du pays, alors qu'elle était numériquement minoritaire, en essavant d'introduire déséquilibre un démographique favorable pour elle par l'intrusion migratoire d'étrangers à cette terre.

Les Anglais engagés dans la guerre contre les empires centraux, aidés par les Turcs, dans l'intention d'affaiblir l'alliance turco-germanique, promettent au Chérif (noble en arabe) Hussein d'Arabie, un grand royaume arabe composé de l'Arabie, de la Transjordanie, de la Syrie, du Liban et de l'Irak. La correspondance entre le Chérif d'Arabie et sir

Henry Mc Mahon, composée de dix lettres échelonnées du 14 juillet 1915 au 10 mars 1916, avait pour objet de rechercher les termes d'un accord entre les deux parties, pour l'organisation de la révolte arabe contre les Turcs et la reconnaissance anglaise de l'indépendance des Arabes.

En mai 1916, reniant la parole donnée aux Arabes, les Britanniques signent secrètement avec les Français les accords Sykes et Picot par lesquels ils se partagent déjà les territoires arabes de leur allié, l'empire ottoman.

En 1917, les Arabes se libèrent des Turcs. Par la déclaration du ministre des Affaires étrangères Balfour, ils promettent aux Juifs un foyer national en Palestine. A la fin de la Première Guerre mondiale et suite au démembrement de l'Empire turc, la Palestine, détachée de la Syrie alors colonie française, est passée sous le contrôle des Britanniques. L'immigration juive s'y développe et des tensions éclatent entre les communautés arabe et juive.

Les Arabes, trahis par des promesses anglaises non tenues pour s'assurer de leur concours dans le conflit mondial, se rebelleront. Le monde arabe entre en effervescence et il s'ensuivra une série de révoltes : insurrection en Egypte en 1920, émeutes de Palestine en 1920, révolte irakienne en 1920, insurrection syrienne de 1925-1927, révolte de Abdelkrim au Maroc contre la France de 1921-1926, et beaucoup d'autres encore.

Dès 1922, essayant de nuancer la déclaration de Balfour, un premier « Livre Blanc » vient marquer les limites du dessein britannique désirant calmer la population arabe en colère : foyer national en Palestine, certes, mais la Palestine ne devait pas devenir un foyer national pour le peuple juif. Et puis, en 1939, dans le but de gagner la sympathie des Arabes, de s'assurer de leur non-participation aux côtés de l'Allemagne nazie et ainsi assurer la pérennité de l'Empire pendant la guerre, l'Angleterre accorde aux Etats arabes des indépendances formelles, entérinées par des traités. La France en fait de même. La Grande-Bretagne freine l'immigration juive en Palestine et publie le deuxième « Livre Blanc » qui peut se résumer à trois mesures principales :

- Interdiction d'achats des terres par les Juifs.
- Limitation du nombre de certificats d'immigration pour les Juifs (75 000 par an pendant cinq années; toute prolongation ou augmentation du nombre devra se faire avec l'accord des Arabes)
- Déclaration de sa sympathie pour l'unité arabe (Déclaration Eden : 29 mai 1941).

•

A la fin de la guerre, la politique britannique ne se modifie guère. Après l'arrivée des travaillistes au pouvoir, et malgré leurs promesses aux dirigeants sionistes, la politique de Londres se raidit. Les incidents sont quotidiens et de plus en plus meurtriers. Les sionistes bénéficient des circonstances les plus favorables grâce au consensus inespéré et le soutien des Américains et des Soviétiques. Les Américains entendent contrôler la Palestine au départ des Britanniques. Les Soviétiques voient dans le départ des Britanniques un moyen d'en limiter les visées impérialistes dans la région.

En octobre 1946, le président américain Truman approuva l'Agence juive, qui réclamait un «Etat juif viable contrôlant son immigration et sa politique économique dans une région adéquate de la Palestine».

De son côté, la Ligue arabe proposa la création d'un Etat indépendant unique où Arabes et Juifs seraient représentés au gouvernement et au Parlement en proportion de leur nombre, toute immigration étant interdite. Cette proposition rejetée par les Juifs reçut hypocritement l'adhésion des Occidentaux. Le grand tournant intervient pourtant au cours de l'année 1947. En février, la Grande-Bretagne, sous les pressions américaines, porte l'affaire palestinienne devant l'O.N.U.

La commission d'enquête de l'O.N.U comptait onze membres (Australie, Canada, Tchécoslovaquie, Guatemala, Inde, Iran, Pays-Bas, Pérou, Suède, Uruguay Yougoslavie). Le rapport fut adopté à la majorité de sept membres. L'Inde, l'Iran et la Yougoslavie soutinrent le plan minoritaire qui prévoyait la création d'un Etat fédéral. L'Australie s'abstint. Le rapport adopté projetait la création de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe et une union économique entre les deux entités. Un statut particulier est prévu pour Jérusalem, qui échapperait à la souveraineté des deux Etats, et ainsi les objectifs de l'Eglise seraient atteints doublement par la prise d'El-Qods (Jérusalem) aux Arabes et l'éviction des Juifs d'Europe. L'évacuation des troupes britanniques devrait intervenir au plus tard le 1^{er} août 1948.

Ce plan sera adopté à la majorité des deux tiers par l'assemblée générale, le 29 novembre 1947.

Les autorités juives annoncent qu'elles acceptent le plan, cependant que les Etats arabes s'y opposent. Une nouvelle croisade était déclarée. Elle sera dirigée non par les Chrétiens mais par la communauté ashkénaze rejetée d'Europe, fortement armée et soutenue. La période allant de la fin de novembre 1947 à la proclamation de l'Etat juif sera la période la plus sanglante. La population entière du village de Diar Yacine, sans distinction d'âge ou de sexe, est massacrée le 9 avril 1948. Les Anglais annoncent qu'ils avancent leur départ et le fixent au 15 mai 1948 à zéro heure.

La création de l'Etat juif n'a pu se faire qu'avec la complicité des Anglais qui ont autorisé l'arrivée massive de contingents de Juifs d'Europe fuyant les répressions dans leur pays. A cause des pogroms de Pologne, dès 1648, un flux migratoire se développe vers la Palestine. Plus de 370 000 Juifs s'installent malgré les protestations des Arabes de Palestine et des États arabes voisins. L'arrivée d'Hitler au pouvoir provoque le départ de 37 000 Juifs allemands vers la Palestine, suivis de plusieurs autres vagues

(45 000 en 1934, 66 000 en 1935, 30 000 en 1936, 15 000 en 1938 et 75 000 « à titre humanitaire » dès 1939). La commission Woodhead, en 1938, avait proposé un Etat juif réduit à Tel-Aviv (1 275 km²); les Arabes refusèrent. Les Juifs de tous les Etats européens fuient le rouleau compresseur nazi ainsi que la complicité de certains gouvernements en place. La délation bat son plein et des

fortunes sont séquestrées et des biens détournés. Des navires pleins de Juifs se dirigent vers la Palestine.

L'accroissement de l'immigration juive a toujours suscité l'opposition des Arabes qui se sont trouvés devant le fait accompli. Ces flux migratoires sont pourtant répertoriés mais sont totalement occultés par l'Occident, voire non retenus comme preuve de dépossession du peuple palestinien de sa terre. Les chiffres avancés dans la Résolution 181 des Nations unies du 29 novembre 1947 sont la preuve flagrante du dommage causé au peuple palestinien par l'introduction massive d'une population répertoriée venue d'ailleurs. Cela a permis de rendre minoritaire la population autochtone dans certaines zones de Palestine et même la superficie qui lui est octroyée est plus petite que celle offerte aux Juifs.

Grâce à la connivence des puissances de l'époque, les Juifs proclament la naissance de l'Etat d'Israël le 14 mai 1948. Cette injustice se renforcera avec le soutien occidental au jeune Etat israélien lors de ses guerres contre les Arabes par l'octroi d'armements sophistiqués et par le développement des technologies de pointe, telles que l'aviation et les armes nucléaires. L'avion de chasse israélien « Kfir » est une copie du « Mirage » français. Cet apport technologique militaire, pourtant relevant du secret d'état, était aussi le produit de fuites d'informations entreprises par des Européens et des Américains de confession juive très

bien assimilés dans leurs sociétés. Ces technologies seront interdites au monde arabe et le sont toujours. L'exemple le plus frappant est celui de la centrale nucléaire de Tammouz en Irak construite par les Français et détruite en 1981 par l'aviation israélienne, guidée au sol par des techniciens français.

14. RESISTANCE ET TERRORISME

Le terrorisme, arme du pauvre pour certains et arme du lâche pour d'autres, engendre un impact psychologique spectaculaire qui occasionne en finalité un sentiment de terreur et d'insécurité pour l'individu ou la société sur lesquels il est employé, pour en tirer profit matériellement ou politiquement. Cette terreur peut être aussi un procédé de gouvernement qui permet au pouvoir en place de briser ses opposants par l'emploi de mesures extrêmement violentes générant l'effroi collectif, concept déjà en vigueur pendant la Révolution française.

La force de l'état fort qui s'exerce sur l'état faible est aussi productrice de terreur. Cette stratégie de la peur exacerbée privilégie l'utilisation systématique de la violence. L'action terroriste est fortement liée aux techniques de l'information et de la désinformation et ne peut exister sans elles. L'ennemi peut provoquer l'effroi sur son propre sol, sur son propre peuple et le faire endosser à son adversaire pour le dévaloriser aux yeux de l'opinion nationale ou internationale.

Depuis plus d'une décennie, le monde enregistre les atrocités vécues par les Algériens sans que la classe politique occidentale manifeste un sentiment de compassion véritable. Les Algériens ont eu droit, au contraire, à toute une panoplie de mesures provoquant des effets additionnels à la tragédie. D'abord, par l'accusation de crime portée à l'encontre du gouvernement algérien, par la distillation de rumeurs, de phrases assassines telles que « Qui tue qui ? » et par l'hébergement, au nom des droits de l'Homme, de forces d'opposition désignées par les officiels algériens comme étant les instigateurs du terrorisme et qui le revendiquent alors qu'un citoyen algérien dont les parents de nationalité française résidant en France, aujourd'hui encore ne peut prétendre à un visa pour leur rendre visite après une multitude de demandes.

Impavide ou versant des larmes de crocodile, l'Europe politique a vu un peuple se faire égorger (plus de 100 000 morts) mais s'est émue au plus haut point lorsque les tours du World Trade Center se désintégrèrent et où trois mille personnes périrent. Processions, minutes de silence, prières, défilés et manifestations de soutien aux Américains dans leur action vengeresse permirent au monde de se rendre compte que 3 000 vies valaient plus que 100 000.

Ce terrorisme, ainsi défini, a été initié par les Américains eux-mêmes pour chasser les Soviétiques et prendre leur place en Afghanistan. La CIA a créé et financé l'islamisme contre les communistes, recruté et formé des soldats plus efficaces que des commandos venus de tout le monde musulman, y compris d'Algérie, pour obliger les Russes à se retirer de la terre afghane. Cette volonté néfaste des services secrets américains de vouloir tout modifier doit encore exister et est responsable de plusieurs points chauds bouleversant le monde.

La terminologie militaire américaine définit le terrorisme comme une guerre de basse intensité, et les Américains le pratiquent à outrance. En décembre 1997, lors de l'adoption d'une résolution contre le terrorisme par l'Assemblée générale de l'ONU, les USA et Israël s'y opposent parce qu'un paragraphe de la résolution n'assimilait pas la lutte contre le colonisateur ou contre l'occupant militaire.

La guerre de l'administration Reagan contre le Nicaragua provoqua plus de 30 000 morts et la ruine du pays. La Cour de Justice Internationale trancha, le 27 juin 1986, en condamnant l'emploi illégal de la force par les Etats-Unis qui avaient miné les ports du Nicaragua tout en leur mandant de cesser l'agression et de payer les dommages et intérêts. La réaction des USA fut de ne plus reconnaître la juridiction de la Cour internationale.

Le génocide pratiqué sur le peuple algérien ne peut être donc l'œuvre de l'institution militaire qui est une armée de conscrits qui dénonceraient naturellement la « chose » et témoigneraient de l'implication de la grande muette si cela était. Plus de douze ans ont passé et aucun témoignage fiable n'est venu confirmer sa compromission dans les meurtres de civils.

Il était cependant clair pour la majorité des Algériens que ce régime sénile, qui s'accrochait au trône et qui avait contribué à former une classe de dirigeants corrompus à tous les niveaux, devait partir. Par son immobilisme, ce prônait le pourrissement et s'interprétait comme une faiblesse et conduisait le pays vers sa perte. On peut donc accuser ce pouvoir des tueries perpétrées sans en apporter les preuves, en supposant des scénarios abracadabrants et en utilisant des forces secrètes. Si secrètes elles sont, elles ne peuvent être connues du commun des mortels. Ces massacres auraient pu servir le pouvoir au début de la crise politique pour en faire porter la responsabilité aux intégristes mais leur prolongement ne pouvait en aucun cas servir la classe politique, car l'Algérie se dirigerait alors vers un suicide en règle et vers le chaos et, par voie de conséquence, vers la disparition peut-être physique de ces dirigeants collés à leur siège.

L'implication des islamistes ne sert aucune cause noble d'essence sociale ou religieuse car dirigée contre le peuple et s'identifierait comme un sabordage politique parce qu'inacceptable et générant un rejet populaire. Le déclenchement de cette crise pourrait être l'œuvre de partis intéressés par l'exclusion des islamistes du champ politique ou l'œuvre de beaucoup d'autres, par exemple des services

secrets marocains désireux d'affaiblir le soutien algérien au Polisario ou encore l'action des Américains opposés à la mise en place d'une démocratie dans un pays musulman ou, enfin, un plan israélien souhaitant l'affaiblissement du bloc musulman soutenant l'OLP. L'Algérie a toujours assuré son soutien aux causes justes et s'inscrivait en 1990 contre une guerre en Irak.

Cette crise peut être aussi inscrite dans une stratégie globale planifiée par Israël et certains milieux américains pro-sionistes. L'objectif principal serait :

- 1. De présenter le monde musulman comme obscurantiste et sanguinaire.
- 2. De provoquer une compassion du monde chrétien en faveur du peuple juif.
- 3. De justifier la politique agressive de l'Etat hébreu même dirigée contre des civils.
- 4. En définitive, éloigner toute tentative d'union du monde musulman qui compromettrait l'avenir d'Israël et les intérêts des groupes de pression américains.

Ce plan est par contre très plausible dans le contexte international actuel. La disparition du bloc communiste et l'adhésion de la quasi-majorité des Etats de l'Europe de l'Est à la CEE ont provoqué un réexamen de la politique étrangère américaine et automatiquement vers de nouvelles cartes d'état-major où est défini l'ennemi. Dans l'esprit des occidentaux, dignes gouvernants héritiers prédécesseurs coloniaux, l'ennemi ne peut être que le monde musulman. Les raisons essentielles de cette désignation ne peuvent guère s'expliquer militairement mais économiquement par contre.

Le monde musulman – exclusivement consommateur, plus d'un milliard d'individus – ne peut en aucun cas constituer un péril pour les Européens et les Américains, car totalement désuni et constitué d'états dont la puissance militaire est négligeable et de toute manière subordonnée au bloc occidental dont fait partie dorénavant la Russie. La menace serait économique si les Etats arabo-musulmans venaient à s'unir entre eux. Cette union, par la création d'un marché commun, provoquerait un raz-de-marée dans les économies occidentales, et ceci, par la possibilité de fixation des prix des produits pétroliers et par l'acquisition de toutes les autres matières à des prix concurrentiels qui risqueraient de faire exploser cette belle entente occidentale, elle-même tributaire d'un bien-être fructueux.

Ces questions sont étudiées par les chefs du G7 lors des séances à huis clos, et de là, est élaborée une stratégie pour éloigner les risques de banqueroute. Le moyen le plus utilisé est toujours celui de générer un climat de discorde entre pays musulmans pouvant conduire à la guerre. Ce stratagème fut très employé pendant la guerre froide et tout récemment par l'encouragement américain signifié à l'Irak pour envahir le Koweït qui a conduit à la première guerre du Golfe. La création de l'Etat d'Israël s'inscrit dans ce cadre tout en taisant le désir ardent de voir Jérusalem échapper aux Arabes.

Tous ces scénarios sont plausibles. Les plus probables sont sûrement d'essence étrangère, car cette innommable barbarie ne peut être provoquée par des Algériens seulement. Elle touche la population sans distinction dont la majorité rurale est isolée.

Violent, sanguinaire, considéré comme improductif par certains et parfois même suicidaire, le terrorisme, souvent acte de désespoir, peut être aussi apprécié comme une forme de combat découlant du déséquilibre numérique et de la qualité des moyens de destruction dans le cas de luttes de libération. Il s'identifie plutôt à la guérilla dans les combats contre l'armée. Larbi Ben Mhidi, héros algérien assassiné par l'officier Aussaresses après sa capture, répondant à une question de journalistes quant à l'utilisation de paniers pleins d'explosifs dans les lieux publics répondit : « Que la France nous prête ses avions et nous lui offrirons nos couffins » !

Cette violence doit être jugée différemment, qu'il s'agisse d'actions de mouvement de libération ou de procédés de gouvernement. Dans aucun des deux cas, nous ne pouvons comprendre et accepter la mort de nos proches ou de nos compatriotes quand le conflit concerne deux autres peuples et où il nous semble que nous n'avons rien à nous reprocher.

Il devrait s'avérer alors que le sort de ces victimes, certes déplorable, relève de la responsabilité de leurs hommes politiques qui soutiennent des régimes basés sur l'injustice et prolongent le calvaire d'une population meurtrie par la manipulation des institutions internationales ou la manifestation d'une solidarité active avec l'oppresseur. Le monde « civilisé » ne pourra jamais connaître la paix tant que son attitude, provocatrice à l'égard des causes justes et insensible à l'égard des inégalités sociales dans le monde, se prolongera. Toutes les stratégies ne pourront pas éradiquer ce phénomène, mais elles l'amenuiseront peut-être s'il existe une réelle volonté de réparer les dégâts.

L'oppression comme le colonialisme sont des formes de terrorisme car c'est un déni de justice lorsqu'un pays détenteur de l'arme nucléaire rend illicite sa possession à d'autres. Le bon sens veut qu'il s'en débarrasse lui-même et favorise une politique commune pour éviter tout conflit et toute domination.

L'emploi systématique du veto onusien par un des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité ne constitue-t-il pas une injustice alors que plus de cent quatre-vingts pays sont condamnés au mutisme? Quelle est donc cette démocratie dont se prévaut le monde « libre »? Comment alors les causes justes peuvent-elles triompher? Est-ce que les peuples colonisés doivent cesser d'aspirer à bien vivre et oublier leur indépendance pour que le monde occidental puisse continuer à vivre dans l'opulence, alors qu'il a été l'initiateur historique de ces injustices?

Que les parents de toute victime de terrorisme pointent leurs doigts vers les véritables assassins! Le soi-disant terrorisme tchétchène aurait-il la même signification si l'on apprend que ce peuple se bat depuis 1830 et que son héros, l'imam Chamil, a été reconnu comme « grand » par la France de cette époque. La résistance des peuples tchétchène, palestinien et de bien d'autres encore est légitime et ne peut être assimilée au terrorisme, mais plutôt à celui d'une lutte de libération.

Quelle attitude devrait adopter un réfugié palestinien qui a été dépossédé, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, par la force, de sa terre et de sa maison aussitôt occupées par des Juifs venus de Pologne, d'Union soviétique et d'Allemagne ? Comment des gens qui ont connu les camps de la mort peuvent-ils être aussi sanguinaires que des nazis ?

La réponse la plus logique est que les Juifs qui ont vécu ces situations abominables à Dachau, Treblinka et ailleurs, ne devraient jamais accepter l'extermination du peuple palestinien ou alors la Shoah ne servirait plutôt qu'à émouvoir les consciences occidentales et se faire pardonner d'avance les atrocités qui vont se commettre sur les Arabes de Palestine. Les porte-voix du sionisme s'évertuent à avancer que les Palestiniens n'aiment pas la vie et leurs enfants car ils leur apprennent à mourir.

Un citoyen occidental ne se sacrifierait-il pas pour préserver la vie de ses parents, de ses enfants ou défendre son pays contre l'oppression? Que ferait-il s'il ne pouvait plus subvenir aux besoins de sa famille parce que l'ennemi a fermé les portes du camp?

Le combat légitime pour une cause noble trouvera toujours des gens courageux qui iront jusqu'au don de leur vie dans le but d'affaiblir l'ennemi par n'importe quel moyen, pourvu qu'il ait très mal. Si la personne est croyante, elle est intimement convaincue que son action la conduirait au paradis et l'éloignerait de cette chienne de vie que lui imposent ses tortionnaires. Elle considère qu'elle n'a plutôt rien à perdre mais au contraire tout à gagner.

Le terme de tortionnaire s'applique au soldat d'occupation. Afin de l'anéantir, on identifiera comme cible le colonisateur, sa famille ou ses coreligionnaires militaires ou civils. Le résistant ne sera aucunement bouleversé par la disparition de ses ennemis. L'atteinte morale ou physique à cette force d'occupation sera à la mesure de la douleur de son peuple ou de sa fratrie. Dans son esprit, il ne fait qu'appliquer la loi du talion. Il s'efforcera de faire plus de dégâts et de vacarme médiatique. La réaction du monde, offusqué par l'acte violent, s'avèrera négligeable pour le résistant, puisque la tragédie de son peuple ne rencontre aucun écho favorable auprès de ces indignés.

La notion de la mort est relative et ne peut avoir la même signification pour une personne qui voit chaque jour les maisons de ses voisins détruites, ses proches tués, ses parents outragés, ses droits ignorés et ses frères et sœurs affamés. Pour ce dernier, quand la mort l'atteint par une balle ennemie ou par le sacrifice ultime, elle ne peut être qu'acte d'amour envers sa famille et son pays. Cela se nomme encore « héroïsme » ou « patriotisme ». La mort de ce combattant est l'issue de sortie de ce cauchemar.

André Malraux en dit : « La mort n'est pas une chose si sérieuse ; la douleur, oui » ; et Albert Camus poursuit: « La mort n'est rien. Ce qui importe, c'est l'injustice ».

On ne peut accepter ce genre de vie si l'on est sincère et on en voudrait au monde entier.

Dans l'indifférence générale, ce drame le touche depuis plus de cinquante ans, lui, ce kamikaze. Bien qu'il décèdera suite à son acte, les chars et les bulldozers raseront la maison de ses parents et de ses voisins, et c'est cela le comble de l'injustice. Par ce sacrifice juste et légitime, le martyr entre au Paradis. Telle est la conception du monde arabe. Le fatalisme arabe voit en la mort quelque chose de naturel et le Musulman doit œuvrer dans le bien et le droit chemin comme s'il allait vivre éternellement et œuvrer pour l'audelà comme s'il allait mourir demain. La mort n'est pas une fin mais un commencement prometteur pour celui qui croit en Dieu et au Jugement dernier. La crainte de Dieu pour le croyant est plus forte que celle qu'engendrent les hommes. Cette bombe humaine n'aurait pas existé si on lui avait laissé sa dignité et la possibilité de vivre et non de survivre. Le calvaire palestinien, sous le regard amusé du monde occidental qui blâme l'enfant arabe tué par les tanks israéliens, est en lui-même un blasphème. Au Moyen-Orient, la résistance est palestinienne et le terrorisme est israélien. Le collectif de pilotes israéliens ayant refusé de bombarder des bâtiments civils condamne la barbarie de l'Etat hébreu.

Après le «Livre Blanc» de 1939, véritable frein à l'expansionnisme juif par l'émigration, les Anglais seront touchés par le terrorisme largement utilisé en Palestine par des groupes juifs tels que le Lehi (Irgoun), le Palmach, le Etzel et la Haganah. Leurs actions meurtrières et sanglantes contre la population arabe pousse celle-ci à l'exode et les Britanniques à la fuite de Palestine. Cette action violente résultait de la stratégie des dirigeants sionistes. Ils y voyaient l'affaiblissement de l'empire britannique et l'émergence d'un allié de poids que sont les Etats-Unis où la diaspora juive est influente.

Plus de 800 000 Palestiniens quitteront le pays. Leurs descendants vivent aujourd'hui dans des camps de réfugiés installés dans les pays arabes voisins et dans des ghettos aussi sordides que celui de Varsovie.

Dans son article « Le jour de Deïr Yassin », le journaliste juif Israël Shamir témoigne :

« La mort a plusieurs noms. Les Tchèques l'appellent Lidice, les Français Oradour, en vietnamien on dit My Lai. Pour tous Palestiniens, c'est : Deïr Yassin. La nuit du neuf avril 1948, les groupes terroristes juifs Etzel et Lehi attaquèrent ce village paisible et en massacrèrent la population, hommes, femmes et enfants. S'il vous plaît, ne me demandez pas de répéter les récits sanguinolents d'oreilles tranchées, de ventres ouverts, de femmes violées, d'hommes brûlés vifs et de cadavres balancés dans des carrières, ni de rappeler la parade triomphale des assassins. Tous les massacres se ressemblent, de Babi Yar à Chain Gang, en passant par Deïr Yassin. Toutefois, le massacre de Deïr Yassin est particulier, pour trois raisons. Tout d'abord, il a bien été décrit et les témoignages manquent pas: ne combattants appartenant iuifs à d'autres mouvements, la Haganah et le Palmach, des scouts juifs, des représentants de la Croix-Rouge et la police britannique de Jérusalem ont laissé des comptes-rendus très détaillés de ces événements. Il s'agissait simplement de l'un des nombreux massacres de Palestiniens commis par les Juifs au cours de la guerre de 1948, mais aucun autre n'a fait l'objet d'une attention similaire. Ceci est dû, sans doute, au fait que le siège du Mandat britannique sur la Palestine, Jérusalem, était à deux pas. Ensuite, le massacre de Deïr Yassin eut des conséquences gravissimes, mis à part le sort tragique du village lui-même. L'horreur de ce massacre a accéléré la fuite massive des habitants des villages palestiniens voisins, donnant aux Juifs le contrôle total des contreforts ouest de Jérusalem. Fuir était la seule solution rationnelle et sage pour la population civile. Tandis que j'écris ceci, je vois à la télé les images de paysans macédoniens fuyant une zone de combats. La famille de ma mère a fui une Minsk à feu et à sang, le 22 juin 1941, et elle a survécu. La famille de mon père était restée dans la ville : ils ont tous péri. Après la guerre, mes parents purent retourner à Minsk, comme bien d'autres réfugiés de guerre. Les Palestiniens, eux, n'ont pas, jusqu'à ce jour, été autorisés à revenir. Enfin, autre différence : le devenir des assassins. commandants des bandes du Etzel et du Lehi. Menahem Begin et Yitzhak Shamir, sont devenus, plus tard, Premiers ministres d'Israël. Aucun des deux n'a exprimé le moindre remords, et Menahem Begin a passé les dernières années de sa vie avec le panorama de Deïr Yassin, étalé sous ses fenêtres. Pour lui, pas de tribunal de Nuremberg, pas de vengeance, pas de pénitence, non : juste un chemin de pétales de roses, et tout (directement) vers le Prix Nobel de la Paix (!). Menahem Begin était très fier de cette opération, et

dans une lettre aux exécutants, il les félicita pour avoir brillamment mené à bien leur devoir national. "Vous êtes les créateurs de l'histoire d'Israël", leur avait-il écrit. Yitzhak Shamir se félicitait lui aussi de ce haut fait, qui avait contribué à la réalisation de son rêve : expulser les nochrim (les non-juifs) du territoire de l'Etat juif... »

Peut-on comprendre pourquoi des pourparlers de paix se prolongent pendant près de quinze ans et que ce peuple est toujours maintenu sous les verrous ?

Charles De Gaulle a dit : « La fin de l'espoir est le commencement de la mort. ».

Plus le monde se bouchera les oreilles et plus le cri du désespoir se fera assourdissant. Les plaies de la tragédie du 11 septembre 2001 se refermeront et le peuple américain se rendra compte de l'aventurisme et de l'affairisme de ses politiciens. Il réagira en excluant la subordination des partis et des médias à la botte d'Israël. Les lendemains seraient sûrement incertains. Même si l'affairisme ne disparaît pas de la politique occidentale, le bon sens économique des gouvernements dictera de ne pas ignorer un milliard et demi de consommateurs musulmans face à six millions d'israéliens.

L'aviation israélienne a bombardé un camp palestinien près de Damas. Le Veto américain à la plainte syrienne a encore une fois évité une condamnation à l'Etat hébreu, et l'ONU fait la preuve de son impuissance et nous dicte son besoin pressant de rénovation du Conseil de sécurité actuel qui joue plutôt une comédie au détriment des peuples aspirant à la quiétude et au bien-être.

Conclusion

La peur de l'Europe vis-à-vis du monde arabe est en corrélation directe avec son soutien, physique ou politique, inique et indéfectible, à la politique américaine envers les pays arabes et à la politique d'extermination du peuple palestinien menée par Israël. L'abjecte calomnie dirigée contre le monde arabe est intimement liée au conflit israélo-palestinien. Ce dernier sert de paravent à la volonté américaine de maintenir un foyer de tension et d'instabilité nécessitant périodiquement une intervention militaire « réparatrice ».

Le Sommet arabe de Beyrouth reconnaît l'Etat d'Israël et aspire à une tranquillité de la région et à une paix juste assurant au peuple palestinien le recouvrement de ses droits.

Si le reniement des accords signés à Oslo, Madrid, Camp David (USA) par les dirigeants de l'Etat hébreu aux Palestiniens se manifeste encore, la situation de la région deviendra plus catastrophique et le devenir d'Israël plus qu'incertain à défaut du mandant américain.

Aujourd'hui l'Amérique est en train de se réveiller grâce au cauchemar irakien qui l'oblige à réviser dorénavant ses engagements militaires.

Le combat du monde arabe avec ou sans ses gouvernants se radicalisera, s'exportera toujours et durera autant que se poursuivront l'injustice et l'affront faits au peuple palestinien. La poursuite des actions peut se dérouler suivant les scénarios suivants :

1. Cette cécité volontaire ou non de l'Occident vis-à-vis de ce déni de justice conduira irrémédiablement à une

effervescence populaire menant à l'instabilité des régimes arabes et peut-être au renversement de certains au profit de partis à connotation religieuse. Les Musulmans ne pourront jamais comprendre l'inaction même verbale de leurs dirigeants mais assimileront cela à une trahison et à un abandon pur et simple d'un combat légitime. Evidemment, cette éventualité dirigera le monde vers plus d'instabilité et moins d'échanges commerciaux touchant les pays complices de cette agression. L'ONU ne pourra plus reprendre du service, car désertée par le monde musulman, et aucun accord de cette prestigieuse organisation ne fera plus désormais jurisprudence. Les combats reprendront en Palestine avec un embrasement général de la région. L'Amérique et ses alliés devront alors déployer leurs troupes au sol pour contrôler ces populations, mais le peuple américain, guère désireux d'enterrer ses enfants comme en Irak et ailleurs, rappellera ses boys rapidement.

2. A défaut de mandants et devant une agression flagrante et non dénoncée clairement par les pays européens, les dirigeants arabes, conscients de leur division et de leur faiblesse, s'aligneront derrière les Américains, les feront prospérer et les problèmes les concernant se règleront et les Palestiniens retrouveront la quiétude dans un état aux frontières négociées, recevront un large dédommagement et même les exilés auront droit au retour. Les Américains gagneront le marché arabo-musulman et s'assureront une place de choix dans l'industrie des hydrocarbures.

L'attitude des Européens vis-à-vis des Américains, ressemblant au louvoiement d'une ombre suivant son possesseur, ne peut en aucun cas être bénéfique sur le plan

international. L'Europe, tant qu'elle ne s'oppose pas et ne condamne pas les injustices, notamment américaines même au risque de faire exploser l'ONU, ne pourra jamais décider de l'avenir du monde, ses vœux pieux ne seront qu'utopie et elle sera toujours clouée au pilori par Washington, car, dans l'esprit du monde arabo-musulman, restera présent que son impotence et son passé colonial. La lutte américano-européenne, finalement, ne repose sur aucun argument humanitaire mais est uniquement d'ordre économique.

Les Arabes ont plus de raison d'en vouloir à l'Occident et détiennent des preuves historiques de l'ignominie de l'occupation, des massacres perpétrés, des promesses reniées, des intrigues qui se trament sous le soi-disant sceau de la légalité internationale et l'emploi du principe des deux poids, deux mesures dans les décisions les concernant.

L'organisation des Nations unies, fille de la Société des Nations, se trouve aujourd'hui à cent mille lieues des missions qui lui ont été confiées lors de sa naissance en avril 1945. Ses mécanismes principaux reposent sur le Conseil de sécurité, chargé d'interdire le recours à la menace et à l'emploi de la force contre l'indépendance politique ou l'intégralité territoriale de tout état et de toute autre manière incompatible avec les buts et principes des Nations unies : art. 2, paragr. 4.

Il existe au surplus une obligation de régler pacifiquement les différends : art. 2, paragr. 3, mais le rôle de l'ONU en la matière est plus discret. Le premier usage de la force a été utilisé contre l'Irak et par la suite hypocritement élargi à la Yougoslavie, après les interminables massacres de Musulmans alors que les obligations de l'ONU envers le peuple palestinien demeurent dans le tiroir de l'oubli.

L'Organisation internationale a toujours fermé les yeux sur les abus perpétrés par Washington.

En 1991, si elle avait été sincère, la coalition vassale contre l'Irak aurait dû continuer sa progression, renverser la dictature et soulager la population irakienne, mais cela ne s'est pas fait et le peuple irakien souffre depuis. Certains pays arabes ayant participé à cette guerre s'en veulent, convaincus que dorénavant la puissance des Nations unies allait se mettre réellement au service de la paix, régler tous les dossiers en suspens et proscrire ainsi toute velléité guerrière dans le monde.

Aujourd'hui une autre injustice est commise par Bagdad est occupée l'Occident. par les **Américains** désavoués au début par l'ensemble de l'opinion mondiale qui se rendait compte de la dangerosité de la situation créée. Dans ce conflit, dès les premiers jours, certes, certains pavs européens ont eu une démarche très courageuse, saluée par l'ensemble de la population mondiale. L'attitude du bloc franco-allemand en faveur de la légalité internationale a été ovationnée même aux Etats-Unis. Mais le pragmatisme économique fait aujourd'hui que la France politique, sortie de son ivresse, essaie de réparer le préjudice causé à l'allié américain par la condamnation du régime irakien et espère ainsi se faire attribuer une part active dans la reconstruction de l'Irak après la guerre et de ne pas perdre son marché américain. Ce changement de cap restera ambigu parce qu'il dévoile que les causes nobles n'existent pas et que le profit financier engendré est le seul déterminant de toute action politique, et ainsi les idéaux sont bafoués. La Belgique aussi a été obligée, sous la pression américaine, de renier ces

idéaux en effaçant l'action judiciaire engagée de ses tribunaux en annulant les charges de crimes contre l'humanité d'Ariel Sharon, de Bush.

L'ONU, terrassée par la superpuissance américaine contre l'avis de plus de cent quatre-vingt-dix pays, est mourante et avec elle tous les accords conclus et l'espoir de voir naître un monde meilleur où le faible serait protégé et âprement. cause iuste serait défendue organisation ne peut en aucun cas continuer sa mission sans une réforme catégorique où la prise de décision du Conseil de sécurité serait soumise à un vote de tous les pays, tenant compte de leur poids démographique et non de leur détention de l'arme nucléaire. Le veto est une insulte à la face du monde et un encouragement vers la course à l'armement. La sérénité et la tranquillité du monde ne passera que par le remodelage de cette organisation. L'ONU, réformée. pourrait avoir une réelle d'intervention composée de très petites unités à la charge des états (chiffre arrêté par rapport à la démographie du pays en fonction de la puissance de l'armée onusienne). Soulagés du risque de guerre, tous les pays diminueront leurs forces armées et verseraient par conséquent leur budget de défense au développement national et à la promotion sociale de leur population.

L'aviation israélienne a bombardé un camp palestinien près de Damas. Le veto américain à la plainte syrienne a encore une fois permis d'éviter une condamnation à l'Etat hébreu et l'ONU fait la preuve de son impuissance et nous dicte son besoin pressant de rénovation du Conseil de sécurité actuel qui joue plutôt une comédie au détriment des peuples aspirant à la quiétude et au bien-être.

Aujourd'hui nous assistons à une nouvelle agression de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) contre l'Iran. Cette succursale ne devrait plus s'occuper d'un autre dossier, car les conclusions de son rapport l'Irak n'ont pas été reconnues concernant Américains. Le pays a été occupé et aucune arme nucléaire, à l'heure actuelle, n'a été trouvée. Un scénario identique risque de se produire en Iran, mais ce ne sera pas le même cas pour la Corée qui n'entre pas dans les objectifs stratégiques du moment des USA. L'AIEA ne pourra en aucun cas renouer avec ses activités tant que l'organisation onusienne n'a pas été rénovée. L'action de cette agence. involontairement peut-être, a fait le ieu superpuissance.

Le document parrainé essentiellement par les Américains, « La feuille de route » ne deviendra jamais réalité parce qu'indésirable par Israël sous le regard amusé du Pentagone. Le peuple palestinien souffre depuis plus de cinquante ans. Les aspirations pour le règlement de ce problème, exprimées par l'ensemble des états, sont superbement ignorées et humiliées par le veto américain.

La stratégie de l'Etat hébreu est très claire, car les supposées crises politiques créant un changement de gouvernement entre la gauche et la droite ne font que retarder le processus de paix et aussi permettent à la classe au pouvoir de renier les accords conclus par le précédent staff politique. On se laisserait à penser que l'assassinat du Premier ministre israélien Isaac Rabin a été programmé conformément aux desseins de la classe politique juive. Les hommes politiques juifs ont besoin de prendre des décisions

courageuses conduisant à la disparition des injustices causées au peuple arabe de Palestine tout en faisant face au courant extrémiste et à leurs colons installés sur le territoire nalestinien grignoté. Le reniement des aspirations libératrices du peuple palestinien mènera l'humanité à la contemplation d'atrocités de plus en plus meurtrières n'importe où, à une recrudescence de l'insécurité des personnes et des biens d'origine occidentale dans le monde arabo-musulman. Pour éviter une radicalisation conduisant à un divorce intercommunautaire et à une résurgence du racisme, la communauté internationale doit s'interposer efficacement entre les belligérants de Palestine et d'Israël. peser de tout son poids pour parvenir à une solution juste et rapide et faire disparaître cette plaie.

Le calme n'est pas pour bientôt tant que subsisteront des abus dans le monde, car la paix de l'humanité correspond aussi à la faillite déclarée des marchands d'armes. Elle est donc non désirée par ces mêmes puissances détentrices du veto onusien et elles-mêmes productrices de ces engins de mort. Ces mêmes nations, qui ont fourni l'armement chimique à Sadam Hussein pour gazer les Kurdes, le condamnent aujourd'hui alors que ce crime est passé inapercu dans les années 80. Cette arrogance pourra être réduite à néant si l'ensemble des peuples boycottent les produits fabriqués par les pays opposés à la refonte des règles onusiennes aujourd'hui en vigueur et à leur remplacement par un nouvel ordre mondial plus juste et où le vote des nations est plus démocratique. Cela permettra l'établissement véritable de la quiétude et de la sérénité dans le monde, par la réduction de l'effort militaire, la diminution des disparités économiques entre nations. Que de chemin reste à faire!

L'échec du sommet de l'OMC à Cancun prouve que l'Occident d'accepter n'est encore pas près changements, et son attitude, pourtant suicidaire, ne peut conduire d'abord qu'à une instabilité des pays pauvres, ensuite à leur implosion, générant des flux migratoires sans précédent vers les pays plus nantis et finalement au développement de la criminalité partout dans le monde, dû à un recul de la croissance et un taux de chômage important généralisé. La richesse et le confort de l'Occident passent inévitablement par l'amélioration des conditions de vie dans les pays pauvres. Les pays du tiers monde sont obligés de se définir une autre stratégie commerciale et une politique d'échange plus favorable entre eux.

REFERENCES

La Déclaration Balfour

2 novembre 1917

Cher Lord Rothschild,

J'ai le plaisir de vous adresser, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration ci-dessous de sympathie à l'adresse des aspirations sionistes, déclaration soumise au cabinet et approuvée par lui.

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. »

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste.

Arthur James Balfour

ACCORDS SYKES-PICOT

Accords secrets conclus en 1916 entre la France et la Grande-Bretagne puis ratifiés par la Russie, en vue du partage de l'Empire ottoman, allié de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie au cours de la Première Guerre mondiale. Complétés par les accords de Saint-Jean-de-Maurienne auxquels se joint l'Italie, ils répartissent les zones d'influence des puissances victorieuses :

La Russie s'est réservé le nord-est de l'Empire, et, à l'ouest, Constantinople, la côte ouest du Bosphore, la mer de Marmara, les Dardanelles, ainsi qu'une partie de la côte d'Asie Mineure et de la mer Noire. Le port de Constantinople et les détroits restent cependant libres à la navigation des flottes alliées ;

La Grèce et l'Italie obtiennent, l'une, une petite zone autour de Smyrne, à l'ouest de l'Anatolie, l'autre, tout le sud de l'ancienne Turquie;

La France s'adjuge la Cilicie et le vilayet d'Adana, la bande côtière libano-syrienne ainsi qu'une zone d'influence correspondant à l'actuelle Syrie, plus la région pétrolifère de Mossoul, que Clemenceau rétrocédera en 1918 aux Britanniques; La Grande-Bretagne s'attribue l'est de la Mésopotamie, l'ouest entrant dans sa zone d'influence de même que le territoire de l'actuelle Jordanie, ces deux zones devant former un Etat ou une confédération d'états arabes;

La Palestine, enfin, serait internationalisée, les ports de Haïfa et Saint-Jean-d'Acre revenant à la Grande-Bretagne;

Seule la Péninsule arabique, sous direction Hachémite, deviendrait indépendante.

LES RESOLUTIONS

La Résolution 181

La Résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations unies, votée le 29 novembre 1947, recommande le partage de la Palestine en : un Etat juif, un Etat arabe et une zone "sous régime international particulier", 14 000 kilomètres carrés, avec 558 000 Juifs et 405 000 Arabes pour l'Etat juif, 11 500 kilomètres carrés, avec 804 000 Arabes et 10 000 Juifs pour l'Etat arabe; 106 000 Arabes et 100 000 Juifs pour la zone internationale qui comprend les Lieux Saints, Jérusalem et Bethléem. Entre les deux Etats devait s'installer une union économique, monétaire et douanière.

Adoptée par 33 voix (dont les Etats-Unis et l'URSS) contre 13 voix opposées et 10 abstentions (dont la Grande-Bretagne espérant à la faveur des troubles maintenir son influence), elle est refusée par les Arabes et critiquée par les sionistes qui s'y rallient malgré tout. La Résolution ne sera jamais appliquée et six mois après son vote, le 15 mai 1948, débute la première guerre israélo-arabe, après cinq mois de guerre judéo-palestinienne.

La Résolution 194

La Résolution 194 est adoptée le 11 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies.

Elle décide, à la suite du départ forcé de centaines de milliers de Palestiniens : « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables. »

La Résolution 242

Adoptée par le Conseil de sécurité, le 22 novembre 1967, six mois après la guerre des six jours, la Résolution « exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient », qui passe par «le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit» et le «respect et reconnaissance de la souveraineté de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque état de la région, et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de force. »

La Résolution 338

Adoptée par le Conseil de sécurité le 22 octobre 1973, pendant la guerre du Kippour, la Résolution réaffirme la validité de la Résolution 242 et appelle au cessez-le-feu et à

des négociations en vue « d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient ».

La Résolution 1322

La Résolution du Conseil de sécurité du 7 octobre 2000, adoptée par 14 voix pour et une abstention (Etats-Unis), «condamne les actes de violence, particulièrement le recours excessif à la force contre les Palestiniens, qui ont fait des blessés et causé des pertes en vie humaine » et « déplore l'acte de provocation commis le 28 septembre 2000 au Haram al-Charif de Jérusalem, de même les violences qui ont eu lieu par la suite ainsi que d'autres lieux saints. »

La Résolution 1397

Vers un Etat palestinien

La résolution 1402 de l'ONU - 30 mars 2002

Texte de la résolution 1402 de l'ONU sur la situation au Proche-Orient, adoptée le 30 mars par le Conseil de sécurité en réunion extraordinaire.

« Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant ses Résolutions 242 du 22 novembre 1967, 338 du 22 octobre 1973, 1397 du 12 mars 2002 et les principes de Madrid,

Exprimant ses graves inquiétudes devant la nouvelle détérioration de la situation, dont les récentes attaques suicides à la bombe en Israël et l'attaque militaire contre le quartier général du président de l'Autorité palestinienne,

- 1 Exige que les deux parties s'engagent immédiatement vers un cessez-le-feu constructif; appelle au retrait des troupes israéliennes des villes palestiniennes, dont Ramallah; appelle les parties à coopérer pleinement avec le général américain Anthony Zinni, et autres, pour mettre en place le « plan Tenet » de sécurité, premier pas vers la mise en œuvre des recommandations du rapport Mitchell avec comme but la reprise des négociations sur un règlement politique;
- 2 Réitère sa demande faite dans la Résolution 1397 (2002) exigeant l'arrêt immédiat de tous les actes de violence, incluant tous les actes de terreur, de provocation, d'incitation et de destruction ;
- 3 Exprime son appui aux efforts du Secrétaire Général et de ses envoyés spéciaux au Moyen-Orient pour aider les parties à mettre un terme à la violence et reprendre le processus de paix ;
 - 4 Décide de rester saisi de la question ».

La Résolution 3236

Résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 22 novembre 1974 qui réaffirme le «droit inaliénable des Palestiniens de retourner dans leurs foyers et vers leurs biens, d'où ils ont été déplacés et déracinés, et demande leur retour » et le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

TABLE DE MATIERES

PREFACE	6
INTRODUCTION	9
1. L'IDEOLOGIE EN QUESTION	
2. LA POLITIQUE EN QUESTION	
3. L'EUROPE ET SA PEUR	
4. LE COLONIALISME FRANCAIS	
5. LE COLONIALISME BRITANNIQUE	
6. L'AMERIQUE ARROGANTE	
7. LA PALESTINE, LES JUIFS ET ISRAEL	
8. LA PALESTINE	
9. LE PEUPLE ISRAELITE	
10. MUSULMANS, JUIFS ET CHRETIENS	
11. CHRETIENS ET JUIFS	
12. LE SIONISME	
13. ISRAEL, L'OCCIDENT ET LE MONDE	••••••••••
MUSULMAN	01
14. RESISTANCE ET TERRORISME	
Conclusion	
REFERENCES	
ACCORDS SYKES-PICOT	
LES RESOLUTIONS	126

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Né en avril 1952 à Oran, bachelier en 1973 de l'Ecole Nationale des Ingénieurs et des Techniciens d'Algérie de Bordj El-Bahri, Benmebkhout Mohamed Mokhtar choisira comme arme l'Aviation militaire et poursuivra une formation d'ingénieur en Aéronautique à Kiev (Ukraine

* * * * *